

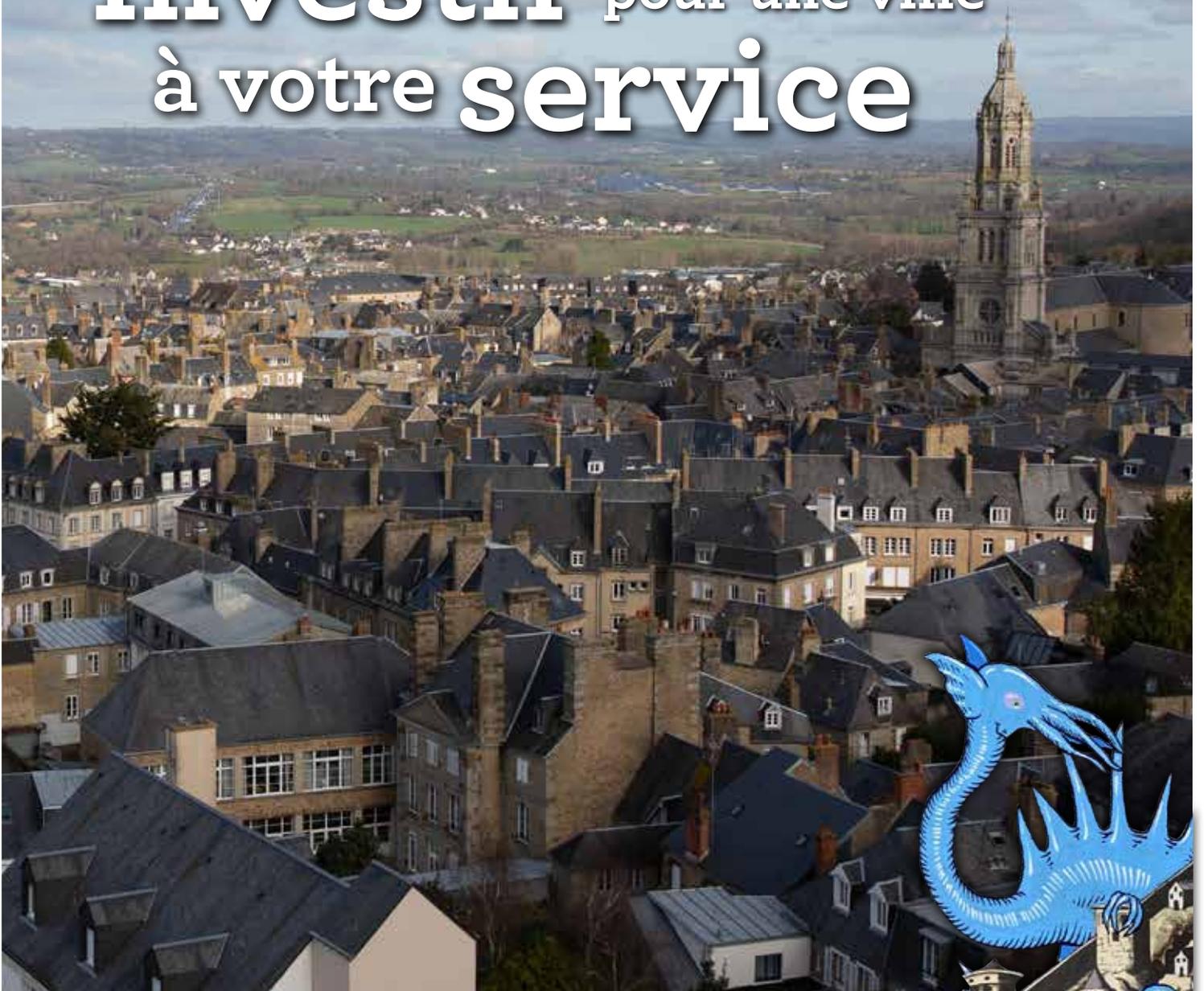
AVRANCHES

MAGAZINE

retrouvez-nous sur
www.avranches.fr

À LA UNE

Investir pour une ville à votre service



ET AUSSI



RÉNOVATION URBAINE
Des aides spécifiques pour
valoriser l'habitat. p. 9



BUDGET PARTICIPATIF
La nouvelle édition du
budget participatif est
lancée ! p. 12

CULTURE
DRAGONS, MONSTRES ET
CHIMÈRES INVESTISSENT
LE SCRIPTORIAL p. 30

À LA UNE

Dossier spécial Investir pour une ville à votre service pp. 4-7



■ RÉNOVATION URBAINE

Objectif Saint-Gervais : quartier cœur de vie, p. 8
Des aides spécifiques pour valoriser l'habitat, p. 9

ET AUSSI

■ BUDGET PARTICIPATIF

La nouvelle édition du budget participatif est lancée, pp. 12-13

■ CULTURE

Dragons, monstres et chimères investissent le Scriptorial, p. 30
Le retour des dimanches gratuits, p. 31
Exposez-vous à l'atelier Bergevin, p. 31

■ PATRIMOINE

La basilique Saint-Gervais, p. 10

■ HISTOIRE D'ICI

Un quartier à explorer, p. 11

■ TRANSPORT

Le Séebus fait le plein... de nouveautés, p. 14

■ ÉCO-RESPONSABILITÉ

Le Foyer de la Baie recycle son mobilier, p. 15

■ SPORT

Fiertés avranchinaises, p. 16
Le concours de saut d'obstacle fait son retour, p. 17

■ TRAVAUX

La rénovation de l'usine à gaz, p. 18
Travaux, en cours et à venir, p. 19

■ AGGLO

Tri des déchets : on poursuit sur cette voie, pp. 20-21

■ CITOYENNETÉ

2022, Année d'élections, p. 22

■ JUMELAGE

Découvrir l'Italie tout en travaillant, p. 23

■ PORTRAIT D'AGENT

Les transitions au cœur de la commande publique, p. 24

■ JEUNESSE

Lancement de la chaîne YouTube Avranches Info Jeunes, p. 25

■ BIODIVERSITÉ

Avranches riche de ses oiseaux, p. 26

■ VIE ASSOCIATIVE

L'Association des Jardins Familiaux enrichit le Jardin des plantes, p. 27

■ ÉCONOMIE

Circuit court des produits : deux commerces y veillent, p. 28

■ ÉVÈNEMENT

Foire aux Plantes du Printemps, Salon de l'Habitat, un nouveau départ !, p. 29

ET NOS RUBRIQUES HABITUELLES...

■ EN IMAGES, pp. 32-33

■ NOUVEAUX COMMERCES, p. 34

■ GROUPES, p. 35



Chers concitoyens,

La parution de ce magazine coïncide avec un contexte national et international tout à fait particulier.

Nous approchons d'une élection présidentielle largement parasitée par une crise sanitaire au long cours, qui a perturbé très fortement nos vies, mais aussi par la tragique invasion de l'Ukraine par l'armée russe et une guerre qui fait entrer l'humanité toute entière



dans une période de grande incertitude géopolitique, économique et énergétique. Face à cette guerre d'une terrible violence, comme en témoignent les nombreuses images qui nous parviennent, nous exprimons ici notre amitié et notre solidarité au peuple ukrainien.

Dans cette mer d'instabilité, nous restons convaincus par les vertus de la commune qui demeure le socle démocratique de proximité, et offre la stabilité nécessaire et les services afin de porter des projets et garder foi en l'avenir.

La commune, c'est aussi et surtout la mise en œuvre de l'indispensable solidarité qui constitue le ciment de toute société. Que ce soit dans les domaines social, économique, associatif mais aussi dans les évolutions indispensables liées aux changements climatiques, nous portons, à notre mesure, des initiatives qui donnent du sens à l'engagement municipal en faveur de l'intérêt général.

Aussi, cet éditto nous offre l'occasion de rendre hommage à l'ensemble des équipes des services municipaux qui, au quotidien, font le nécessaire pour garantir le maintien et le développement de notre cadre de vie. Largement évoquée dans ce numéro de votre magazine municipal, la question de l'amélioration du cadre de vie passe, notamment, par les projets portés par le budget participatif, la rénovation de nos équipements comme le stade Clouet ou le skatepark, ou encore la mobilité grâce au Séebus que nous développons avec les communes de Marcey et de Saint-Senier.

Bonne lecture !

David NICOLAS,
maire d'Avranches & président de la Communauté
d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie

Jacques LUCAS,
maire délégué de Saint-Martin des Champs

Directeur de la publication : David Nicolas
Rédaction : Gaétane Bouvy
Reportages photos : Mathieu Riondet
Crédits photo : Mathieu Riondet, GONm (P. Bernardin et C. Ghestin), Marjorie Blanchet, David Nicolas, Ville d'Avranches - service communication.
Impression : Imprimerie moderne - Saint-Quentin sur le Homme
Imprim'Vert & PEFC/FSC : deux labels qui garantissent le bon respect de l'environnement
Tirage : 6 400 exemplaires

ISSN : 2729-1332
Mairie d'Avranches
Place Littré - CS 15238,
50302 Avranches Cédex
Tél : 02 33 89 29 40 - Fax : 02 33 58 17 90
Mail : communication@avranches.fr
www.avranches.fr



Retrouvez-nous sur Facebook et www.avranches.fr

INVESTIR POUR UNE VILLE À VOTRE SERVICE

La municipalité souhaite faire d'Avranches une ville active, citoyenne, durable et équitable. Pour mener à bien ce projet ambitieux, elle a établi un plan pluriannuel d'investissement (PPI). Celui-ci détermine tous les projets programmés durant le mandat et lui permet de signer un emprunt global, par anticipation. Quels sont concrètement les principes de cette méthode de gestion ? Comment la Ville contrôle-t-elle son emprunt et quels sont les chantiers de cette année ? Notre dossier spécial vous présente la politique d'investissement de la municipalité et les projets attendus en 2022.



PPI, VOUS AVEZ DIT ?

Le PPI, pour plan pluriannuel d'investissement, est une méthode de gestion dynamique de financement. Véritable feuille de route des investissements programmés sur l'ensemble du mandat, il donne au conseil municipal et aux services municipaux une vraie vision prospective du budget, jusqu'en 2026. « C'est important pour les élus, surtout les nouveaux, de savoir jusqu'où les services municipaux peuvent répondre à leurs attentes : quelles sont les limites, budgétaires ou temporelles, durant ce mandat ? indique Ludovic Lemée, directeur général des services de la Ville. Élus et services municipaux se sont donc accordés sur un programme d'investissement de 24 millions d'euros sur cinq ans.

DES RÉAJUSTEMENTS CONSTANTS

Pour autant, le PPI n'est pas gravé dans le marbre. Si le grand enjeu de cet outil de pilotage est l'anticipation, tout ne peut pas être déterminé à l'avance. D'abord, il y a les dotations de l'État, réévaluées chaque année, qui ne peuvent être connues. Ensuite, comme certains

projets sont à l'étude, tout est à définir : la nature des travaux, leur valeur, mais aussi l'éligibilité de la Ville à des cofinancements. Enfin, la commune peut faire face à des dépenses imprévues pour certains chantiers. Si elle est contrainte de mener des fouilles, comme c'est le cas pour le quartier Saint-Gervais, ou si, faute d'offre acceptable, elle doit relancer une consultation, la commune doit absorber des dépenses inattendues. Le PPI fait donc constamment l'objet d'ajustement. Quand il faut revoir une enveloppe à la hausse, une autre ligne budgétaire d'investissement est diminuée, de sorte que le budget établi pour cinq ans ne soit pas dépassé. Les élus et les services municipaux s'entendent sur les régulations et renoncations nécessaires à l'optimisation des autres chantiers.

UN BUDGET VOTÉ EN DÉCEMBRE

Outre cette nouvelle méthode de gestion, la Ville a choisi d'enclencher une vraie politique d'engagement des projets en modifiant son calendrier de vote du budget primitif. Elle le valide désormais en décembre de l'année précédente,

afin que les investissements se fassent dès le 1^{er} janvier. L'année budgétaire coïncide avec l'année civile et l'exécution financière est mieux lissée.

LE RECOURS À L'EMPRUNT

Grâce à la vision pluriannuelle de ses investissements, la Ville est en mesure de déterminer la somme qui lui manque, tout projet confondu. Elle peut dès lors recourir à un emprunt global. Vigilante, mais consciente de ses atouts financiers, la commune a signé un prêt de 4,5 millions d'euros. Quels ont été les arguments de ce choix ?

- **Une très bonne santé financière de la commune :** la capacité d'autofinancement d'Avranches est estimée à 2,4 millions d'euros, soit 225 € par habitant. C'est supérieur à la moyenne nationale placée à 195 €/ habitant.

- **Une dette en voie naturelle d'extinction :** la ville d'Avranches a déjà des emprunts en cours de remboursement. Ceux-ci arrivent à échéance en 2023. Elle a donc l'opportunité d'emprunter à nouveau.

- **Des taux d'emprunt très incitatifs :** on le sait, la conjoncture est favorable puisque les taux sont bas. Cependant, ils commencent à remonter en raison des difficultés des entreprises à investir, de la pénurie de matières premières et des conflits internationaux. La Ville a signé son prêt bancaire juste à temps, les banques proposant désormais des taux parfois deux fois supérieurs à celui qu'elle a obtenu.

- **Une gestion active de sa dette :** la Ville renégocie ses emprunts, comme ce fut le cas en 2019, et dégage des économies qui sont réinvesties dans le budget.

LE CHOIX
D'EMPRUNTER
EST DONC RAISONNÉ.

Couplé à son autofinancement, aux dotations et aux subventions, le prêt signé donne à la Ville les moyens de son ambition : pourvoir aux besoins de sa population.

INVESTIR POUR LA POPULATION

Investir dans et pour la commune, c'est œuvrer pour la rendre plus attractive. La municipalité aurait pu choisir une gestion « à la petite semaine » en se contentant de rafraîchir ce qui doit l'être. Elle n'aurait alors pas eu à faire d'emprunt, sa capacité d'autofinancement lui aurait suffi. Mais l'époque actuelle ne peut s'en contenter : ces dernières années, les habitudes de vie ont changé, les modes de déplacement ont évolué, beaucoup de bâtiments ne répondent plus aux attentes et aux besoins de leurs occupants. Puis, surtout, nous nous trouvons à un tournant qu'il ne faut pas manquer, celui du changement climatique qui nous pousse à intégrer les transitions au cœur des réflexions et des rénovations.

Le territoire communal, lui aussi, a évolué. Depuis le regroupement d'Avranches et de Saint-Martin des Champs, en 2019, des quartiers auparavant périphériques se trouvent aujourd'hui au centre de la commune nouvelle et doivent être interconnectés aux autres espaces du territoire.

À cela s'ajoute encore la crise sanitaire qui a révélé combien il est essentiel de disposer de poumons naturels en centre-ville et d'espaces publics pour l'activité en extérieur, qu'elle soit sportive ou de jardinage. C'est donc le fil rouge de ce mandat : Avranches doit accroître son attractivité et son inclusion. Le but des travaux programmés est d'allier le pratique et l'esthétique, afin d'améliorer le cadre de vie de notre commune. Le PPI articule des projets au service de la population pour rendre la ville plus saine, plus respectueuse de l'humain comme de l'environnement, mais aussi plus solidaire et citoyenne. Ces projets de grandes ampleurs concernent des quartiers complets et concentrent plusieurs enjeux : rénover l'habitat, intégrer davantage les mobilités douces, relocaliser l'animation et clarifier les espaces publics. Le PPI permet de planifier sur cinq ans toutes les étapes et leur budget : les études de projet et les diagnostics, les demandes de subventions et les marchés publics pour maîtrise d'œuvre, la consultation des entreprises et enfin les chantiers eux-mêmes.

LES PROJETS 2022

En décembre 2021, la Ville a voté, pour 2022, un budget primitif d'investissement de 7,7 millions d'euros. Petit tour des chantiers en cours et des sommes que la Ville leur alloue cette année.

↳ Cité Automne - 200 000 €

Le projet de rénovation, signé en 2019, est porté par Manche Habitat, propriétaire des lieux. La Ville verse une participation de 200 000€. Les travaux, nécessaires pour améliorer l'isolation, l'accessibilité, la luminosité des appartements de cette résidence autonomie et poursuivre le maintien à domicile des populations vieillissantes, débuteront en mai.

↳ Usine à gaz - 300 000 €

Site sous-utilisé depuis les années 1980, l'usine à gaz est un dossier important porté par l'Établissement Public Foncier de Normandie auquel la Ville consacre 300 000€ cette année (Cf. p. 18). Sont prévues les phases de déconstruction et de dépollution des sols et eaux, ainsi que la définition du nouvel usage de cet espace. Un cahier des charges sera constitué pour lancer la recherche d'un cabinet paysager.

↳ Budget participatif - 250 000 €

La Ville a voté une nouvelle enveloppe de 200 000€ pour que de nouvelles propositions d'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune soient financées cette année. Les 50 000€ du skate-park n'ont pu être dépensés l'an dernier et sont reportés sur le budget 2022. (Plus de détails pp. 12-13)

↳ Skate-park - 200 000 €

Issus des budgets alloués à la pratique sportive et à la jeunesse, les 200 000€ que la Ville ajoute à l'enveloppe de 50 000€ issue du budget participatif permettront d'en faire un véritable espace inclusif et multidisciplinaire. Cette année, la Ville lance une consultation pour trouver une entreprise spécialisée : le projet exige un haut degré de technicité. Si le marché est notifié, l'étude du projet et le choix final de celui-ci seront faits cet été, afin que les travaux débutent en septembre.

↳ Équipements scolaires - 191 000€

Le projet pilote de réaménagement de la cour de récréation est en route à l'école Pierre Mendès-France : des sacs de frappe et des coffres à manipuler sont installés et une classe extérieure sera créée au printemps. En parallèle, une réflexion est menée pour remplacer les structures de jeux, qui ont 25 ans, et pour revégétaliser certaines parties de la cour. Les 191 000€ seront aussi utilisés pour les rénovations nécessaires au niveau des bâtiments ou des autres équipements (informatiques, mobilier de classe, etc.).



↳ Quartier Saint-Gervais

La revalorisation du quartier Saint-Gervais concentre des enjeux de réaménagement de l'habitat, d'intégration des mobilités douces, de valorisation des espaces publics et de sauvegarde du patrimoine. (Lire aussi les pp. 8 à 11)

- **Réhabilitation des cinq zones stratégiques - 1 500 000 €** : le plan définitif du réaménagement vient d'être déposé, mais le chantier ne peut pas encore débuter. Des fouilles doivent d'abord être menées. Les travaux de rénovation des réseaux et le lifting des voiries se poursuivront durant les prochains mois.
- **Basilique Saint-Gervais - 525 000 €** : les travaux de la face nord de la nef et de la chapelle axiale se dérouleront sur 5 mois.
- **OPAH-RU - 100 000 €** : Pour cette opération programmée sur cinq ans, la Ville alloue un budget annuel, en complément de l'agglo, qui soutient les propriétaires dans la valorisation des bâtiments du quartier.

↳ Secteur Foch-Scelle-Millet - 75 000€

Véritable artère du centre-ville, la route départementale 7 doit être modifiée sur les tronçons Foch, Scelle et Millet afin que les usagers puissent accéder en toute sécurité aux commerces, écoles et espaces publics qu'elle relie. Outre la sécurisation et l'inclusion des cyclistes et des piétons, la Ville voudrait instaurer, par des aménagements paysagers, une connexion identitaire entre les différents tronçons et le nouveau visage de la place Carnot. L'enveloppe budgétaire de cette année (75 000 €) est allouée à l'étude du projet. Le permis d'aménager ainsi que les marchés de travaux devront être déposés pour la fin de l'année afin qu'un phasage soit arrêté. Les travaux seront réalisés sur plusieurs exercices budgétaires.

↳ La Turfaudière - 50 000€

La Turfaudière, ancienne entrée de la Ville qui se trouve désormais au centre du tissu urbain, doit être interconnectée davantage avec l'ensemble du territoire communal. Trois objectifs sont poursuivis : la relocalisation et la réhabilitation de l'espace d'animation, la réfection et la clarification des espaces publics et la résidentialisation des bâtiments. À l'échelle du mandat, 800 000 € seront consacrés à cette vaste dynamisation du quartier et au réaménagement de la ferme Trublet. En 2022, 50 000€ sont alloués pour réaliser les études préalables au lancement du projet définitif.

↳ Esc-Halles - 30 000€

Plusieurs déménagements de services ont lieu ou sont prévus. Une opportunité se présente : celle de rénover les locaux et de mener une réflexion pour optimiser l'accueil des services sociaux et du public. Les 30 000€ sont alloués à ces deux étapes.

- **Rénovation du 2^e étage** : les services techniques assurent la réhabilitation de sept bureaux tandis que des rénovations thermiques sont aussi faites.
- **Rénovation du 1^{er} étage et du rez-de-chaussée** : comme un besoin de modifier les autres étages est apparu, une réflexion globale sur la répartition et la réappropriation des lieux est lancée.



OBJECTIF SAINT-GERVAIS : QUARTIER CŒUR DE VIE

La vaste mutation de notre centre-ville historique, initiée en 2015, se poursuit. Le cadre de vie qu'il offre aux habitants et aux usagers est repensé, assaini et valorisé. Au réaménagement des espaces publics stratégiques, s'ajoutent une opération d'amélioration de l'habitat et la rénovation de la basilique Saint-Gervais. Un label a été créé afin de nous guider parmi tous ces projets. Et comme le quartier Saint-Gervais est un cœur de vie qui bat depuis deux millénaires, des fouilles doivent être menées en préambule à sa réhabilitation. Explication de tous ces chantiers qui avancent.

L'ARCHÉOLOGIE PRÉALABLE À TOUT CHANTIER

La physionomie du quartier Saint-Gervais est typiquement médiévale. Mais sous les pavés, de multiples âges. La Ville est dans l'obligation de les étudier avant de lancer les travaux de réaménagement.

Trois secteurs seront fouillés : la place Saint-Anselme, une partie de la rue Dame Jeanne Destouches et le parking d'Orléans. Frédérique Boura, directrice régionale des affaires culturelles de Normandie au sein du Ministère de la Culture, nous éclaire sur cette obligation légale.



« La Ville d'Avranches a une épaisseur historique importante dont il faut tenir compte dans les projets d'aménagement. Son passé fait sa richesse et sa renommée. La présence de vestiges n'est pas une surprise mais on ne s'attendait pas à ce qu'ils soient aussi proches du niveau du sol actuel. L'archéologie préventive a pour but d'étudier et de documenter le passé d'un lieu avant qu'il ne fasse l'objet de transformations qui impacteraient les vestiges. La loi prévoit la prise en compte et l'étude des vestiges menacés, en amont de leur destruction par tous travaux d'aménagement. Lorsque l'étude est terminée, sauf découverte exceptionnelle, les travaux d'aménagement peuvent être réalisés. Cette étape fait partie du déroulement du projet porté par la Ville. Elle est maître d'ouvrage et doit commander un opérateur pour les réaliser, en lien et sous le contrôle du Ministère de la Culture. Cette prise en compte du patrimoine dans l'aménagement n'est pas qu'une contrainte : la connaissance qui en sera tirée viendra nourrir la conscience des habitants de vivre dans un secteur qui a une très longue histoire, et enrichira les collections du musée. Le diagnostic a déterminé quatre phases d'occupation, allant du I^{er} siècle au Haut Moyen-Âge. Pour un chef-lieu de cité antique tel qu'Avranches, ce n'est pas surprenant et c'est une opportunité de poursuivre sa politique de prise en compte de l'histoire et de mieux valoriser la ville. »

DES AIDES SPÉCIFIQUES POUR VALORISER L'HABITAT

En 5 ans, la ville d'Avranches entend redynamiser son centre historique en aidant les propriétaires à valoriser les immeubles de Saint-Gervais. Pour ce faire, la Ville et la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie ont mandaté Urbanis, société de conseil spécialisée dans l'amélioration de l'habitat et l'approche globale de la réhabilitation en quartiers anciens, pour animer l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat-Renouvellement urbain (OPAH-RU).

Les constructions du quartier Saint-Gervais témoignent de son histoire et de son passé architectural et patrimonial remarquable. Ses façades constituent un héritage vivant et attractif. Pour assurer leur longévité et jouir des édifices en toute sécurité, il est nécessaire de veiller à leur entretien régulier. L'OPAH-RU, mise en place pour ce quartier, a comme objectif de le valoriser tout en améliorant les conditions de confort des habitants. Elle permet une ingénierie et un accompagnement renforcés pour les propriétaires. En plus des primes pour la rénovation de logements, la collectivité a mis en place des aides spécifiques pour les travaux de valorisation des façades et de requalification des communs (cage d'escaliers, local vélos, local poubelles) sous certaines conditions.

il faut impérativement que les devis ne soient pas déjà signés ni les travaux commencés avant l'accord des financeurs.

QUESTIONNER LE « FUR ET À MESURE »

Urbanis réalise un diagnostic exhaustif des dispositifs d'aides cumulables. « La plupart des propriétaires sont dans une démarche de fur et à mesure. Par ailleurs, il y a une communication nationale très forte sur les primes à la rénovation énergétique, avec souvent des primes mobilisables à chaque petite étape. Sauf que certains dispositifs entrent en concurrence et au final, on dépense plus à faire les choses petit à petit. » explique Virginie Chatonnet, responsable de développement chez Urbanis. Les porteurs de projets sont invités à se renseigner le plus en amont possible de leur projet auprès de l'opérateur et de la collectivité : ils pourront alors choisir la meilleure combinaison d'aides possible, pour envisager soit le « fur et à mesure » soit une rénovation globale.

pensaient pas en mesure de faire et pour lesquels ils sont éligibles. » explique Adrien Chapel, chargé de mission Habitat à l'agglomération. Sur la place Saint-Gervais, ledit « immeuble Thelem » qui sera réhabilité grâce à l'OPAH en est un bel exemple : pour répondre aux exigences de gain énergétique, la propriétaire, Aline Duguet, avec l'aide d'Urbanis, a revu à la hausse certains aspects auxquels elle avait renoncé par économie, et en contrepartie, elle bénéficiera d'aides supplémentaires.



i Urbanis :
Permanences sur rendez-vous
2 vendredis par mois et
1 mercredi tous les deux mois
02 30 04 03 31 - rennes@urbanis.fr



Pour la rénovation de son bâtiment, la propriétaire, Aline Duguet, bénéficie des primes de l'OPAH pour la valorisation patrimoniale

Urbanis leur propose une aide technique et administrative, gratuite, dans la définition de leur projet et la sollicitation des aides financières. Pour bénéficier de celles-ci, outre les conditions d'éligibilité qu'Urbanis étudie avec les propriétaires,

Pour répondre aux enjeux de la transition énergétique, les financeurs (État, région, département, collectivités...) exigent aussi un gain énergétique minimum à atteindre après travaux, mais avec l'aide de l'OPAH, le propriétaire établit une stratégie globale : « Au départ d'un besoin de remplacer les fenêtres, les propriétaires engagent finalement d'autres travaux qu'ils ne se

UN LABEL À TRAQUER

AU GRÉ DES RUES, SUR LES VITRINES OU LORS DE RENDEZ-VOUS, NOUS DÉCOUVRIRONS PROCHAINEMENT LE LABEL « OBJECTIF SAINT-GERVAIS, QUARTIER CŒUR DE VIE ». CE LOGO, DANS CES DIFFÉRENTES DÉCLINAISONS DE COULEUR, ATTIRERA NOTRE ŒIL SUR LES PROJETS EN COURS OU RÉALISÉS. COMMENT LE DÉCODER ?

LE « O » D'OBJECTIF :
IL EST FORMÉ D'UNE VUE AÉRIENNE DE LA PLACE SAINT-GERVAIS, DES RUES QUI Y ABOUTISSENT ET DU CLOCHER DE LA BASILIQUE, EMBLÈME DU QUARTIER.



PATRIMOINE :
VALORISER LE VISAGE HISTORIQUE DE LA VILLE ET SAUVEGARDER LES LIEUX DE CULTE.

HABITAT :
LUTTER CONTRE LES LOGEMENTS VACANTS, INDIGNES ET DÉGRADÉS.

COMMERCES :
MAINTENIR L'ATTRACTIVITÉ DU QUARTIER, PRÉSERVER LE MARCHÉ DU SAMEDI MATIN ET AGIR CONTRE LES EMPLACEMENTS COMMERCIAUX VIDES.

ESPACES DE VIE :
AMÉLIORER LE PARTAGE DE L'ESPACE URBAIN POUR TOUT TYPE DE MOBILITÉ ET D'ACTIVITÉS EXTÉRIEURES.

SERVICES :
ACCROÎTRE LE LIEN ENTRE LES SERVICES (SOCIAUX OU CULTURELS) ET LES HABITANTS, TOUT EN REHAUSSANT LE CONFORT DES BÂTIMENTS PUBLICS.

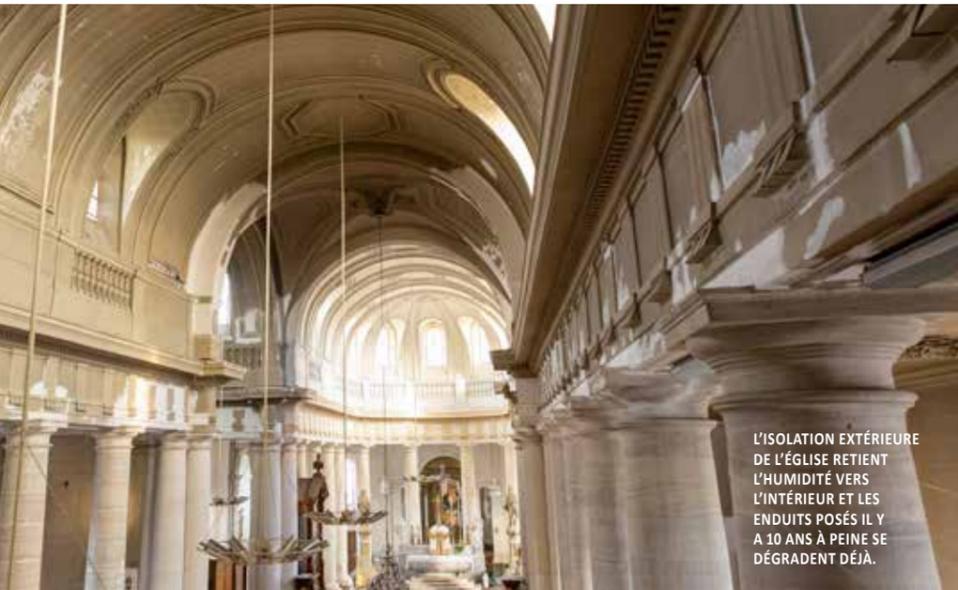
LES 5 THÈMES :
LES PARTIES DÉCOUPÉES PAR LES RUES CORRESPONDENT AUX DIFFÉRENTS AXES DU PROJET.

**OBJECTIF
Saint-Gervais**
Quartier cœur de vie

DES TRAVAUX D'ORDRE SANITAIRE QUI
APPORTERONT UNE PLUS GRANDE COHÉRENCE

LA BASILIQUE SAINT-GERVAIS

La ville d'Avranches a prévu de consacrer un million d'euros, d'ici la fin du mandat, aux travaux dont la basilique Saint-Gervais a besoin. Rencontre avec Arnaud Paquin, l'architecte de ce chantier, qui nous explique les interventions programmées cette année.



L'ISOLATION EXTÉRIEURE DE L'ÉGLISE RETIENT L'HUMIDITÉ VERS L'INTÉRIEUR ET LES ENDUITS POSÉS IL Y A 10 ANS À PEINE SE DÉGRADENT DÉJÀ.

Avranches Magazine : Quel est le calendrier pour ces travaux ?

Arnaud Paquin : Dès l'obtention des autorisations administratives, nous pourrions lancer la consultation des entreprises et l'analyse de leurs offres. Le chantier que nous souhaitons mener durera un peu plus de 5 mois et concernera la face nord de la nef et de la chapelle axiale, dite circata. Nous voudrions intervenir sur les maçonneries et en même temps, travailler à la mise en conformité du réseau de recueillement des eaux pluviales (gouttières, bandes de battellement, etc.). Des fouilles archéologiques sont prescrites sur toute la surface située au nord de l'édifice, à savoir le parking Saint-Anselme, la voirie et le pied de la basilique. Il n'est pas certain qu'elles débutent avant l'automne, donc elles n'entreront pas en conflit avec le déroulement des travaux

sur le bâtiment. Notre intervention sur la face sud n'est pas prévue avant le printemps 2023.

AM : Quel est le type d'interventions ?

A.P. : L'église Saint-Gervais telle que nous la connaissons aujourd'hui a été construite au milieu du XIX^e siècle. À l'époque, comme cela s'observe sur la sous-préfecture construite en même temps que la basilique, la mode veut qu'on ne laisse aucune pierre de montage en granite local visible. Mais sur notre édifice, les joints et les parements en enduit n'ont jamais été faits. Des joints rubans ont finalement été tirés, mais ce n'est qu'en attente d'une autre finition. À base de chaux, ils ont dû être refaits deux fois, parce qu'ils se dégradent. Les derniers, réalisés à base de ciment, sont disqualifiants et engendrent des

L'ASSOCIATION DE SAINT-AUBERT SOLLICITE LE MÉCÉNAT DES ENTREPRISES

Loïc Houssard, président de l'association qui œuvre pour la restauration des intérieurs de la basilique, nous indique les actions programmées pour récolter de nouveaux dons. « Nous renouvelerons les actions de 2021 qui ont obtenu un beau succès comme le concert dans la basilique, la Marmite de Saint-Aubert, les marches jusqu'au Mont Saint-Michel. Nous ferons aussi appel au mécénat des entreprises. Soit des enseignes locales, soit des entreprises qui sont attachées au patrimoine et à sa sauvegarde. Ou encore des sociétés intéressées par l'allègement fiscal auquel le don donne droit. Notre objectif n'est pas démesuré : nous cherchons à récolter 40 000€, qui est le montant estimé pour les travaux de la chapelle Est, dont le chantier ne pourra pas débuter avant 2023. Nous devons être autour des 15 000€ rassemblés, donc cela nous laisse plus d'un an pour obtenir le reste. »

Si vous souhaitez contribuer, envoyez votre don via : www.fondation-patrimoine.org
Projet: Basilique Saint-Gervais

problèmes de rétention d'humidité dans les murs. Cette humidité migre vers l'intérieur de l'église, ce qui cause d'autres dégradations et fait planer la menace d'un retour de la mérule. Nous voulons doter l'architecture de Saint-Gervais du manteau qu'elle aurait dû avoir à l'origine en revenant à un enduit. L'objectif du chantier est donc double : il s'agit aussi bien d'assainir le bâtiment à l'intérieur et dans ses structures en agissant sur ses façades et couvertures, que de lui redonner l'esthétique et la cohérence architecturale qui convient au monument historique.

UN QUARTIER À EXPLORER

La ville d'Avranches est née de la romanisation de la Baie, vers la fin du I^{er} siècle avant notre ère, suite à la défaite d'une coalition de tribus gauloises d'Armorique face aux légions de César, en 56 av. JC. L'emplacement retenu par les arpenteurs romains pour y créer la ville fut nivelé pour répondre aux exigences du standard urbain importé par les conquérants, et correspond au vaste secteur qui s'étend de la place du Marché à la rue de Mortain et de la place Croix des Perrières à la place d'Estouteville.



Le musée d'Art et d'Histoire d'Avranches abrite l'ensemble du mobilier découvert durant les fouilles.

Le cœur de cette ville nouvelle, le forum, se situait à proximité de l'actuelle basilique Saint-Gervais, et se développait principalement au nord, selon les résultats des recherches archéologiques menées depuis presque cinquante ans par l'historien Daniel Levalet, dont les recherches ont permis d'enregistrer de nombreuses données sur les origines antiques de notre ville. L'ensemble du mobilier archéologique découvert est conservé par le musée d'Art et d'Histoire.

Au gré des fouilles, des chaussées pavées furent découvertes, permettant d'ébaucher un plan de la ville antique. L'un des axes principaux, traversant la ville du nord au sud, le *cardo*, suivait approximativement le tracé des rues Saint-Gervais et des Chapeliers.

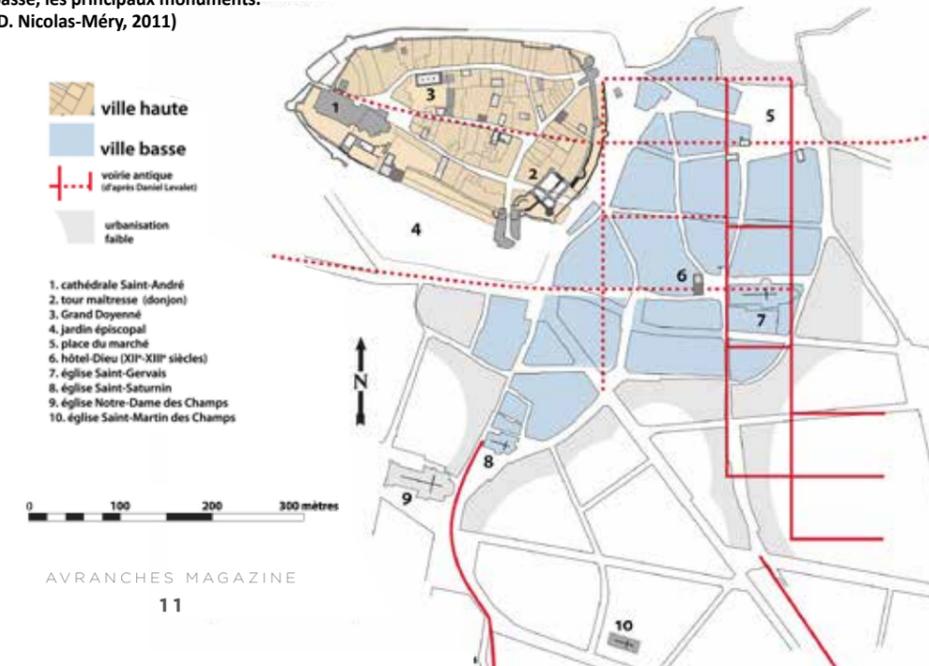
Venant de l'est, un second axe, le *decumanus*, croisait le *cardo* à hauteur de la place Saint-Gervais, avant de poursuivre vers l'ouest, jusqu'à l'estuaire de la Sée, en suivant le tracé des rues des Trois Rois et du Pot d'Étain, puis des rues du Général de Gaulle et Louis Millet. Des voies secondaires se coupant à angle droit entouraient des îlots d'habitations. Il est presque possible de les retrouver dans le quadrillage dessiné par les rues du quartier moderne et, à plusieurs occasions, des fondations d'immeubles résidentiels et de thermes ont été observées. Les fouilles archéologiques qui auront lieu cette année au nord de la basilique Saint-Gervais permettront de mieux comprendre encore les premiers développements urbains de notre ville deux fois millénaire.

Autre lieu emblématique du quartier Saint-Gervais, depuis le XII^e siècle, la place du Marché est connue et attestée grâce aux archives. À cette époque, les revenus des emplacements alloués aux marchands sont donnés par un seigneur de l'Avranchin, Hasculphe de Subligny, aux chanoines prémontrés de l'abbaye de la Lucerne. Ceux-ci possèdent d'ailleurs la maison à pans de bois qui est le lieu d'où ils organisent le commerce sur la place. La place du marché est donc un lieu de vie et de commerce depuis plus de 800 ans ! Bien évidemment, la place a beaucoup évolué au fil des siècles et, dans les années qui viennent, elle connaîtra une nouvelle jeunesse. Quoi qu'il en soit, les Avranchinois doivent avoir conscience, et peuvent être fiers de marcher quotidiennement dans les pas de leurs lointains prédécesseurs.



Au XII^e siècle, les chanoines prémontrés de l'abbaye de la Lucerne organisaient le marché depuis la maison à pans de bois qui leur appartenait.

Avranches, la ville haute et la ville basse, les principaux monuments. (D. Nicolas-Méry, 2011)



LA NOUVELLE ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF EST LANCÉE

Vous le savez, le budget participatif est un dispositif mis en place par la municipalité qui vous permet de prendre part à l'amélioration du quotidien et de la vie à Avranches. Sa première édition s'est tenue l'an dernier. Les 5 projets élus sont en cours d'installation sur le territoire communal. Entretemps, la deuxième édition a débuté : les dossiers déposés sont en cours d'étude avant leur mise au vote.

En 2021, les habitants d'Avranches ont exprimé un vrai besoin d'espaces urbains dédiés au sport et aux loisirs. Les cinq dossiers gagnants ont bien avancé et l'installation des structures est en cours. Elles ont été choisies pour renforcer l'inclusion de tous les usagers, allant du skateur débutant aux parents de jeunes enfants, en tenant compte des personnes à mobilité réduite ou encore des spectateurs.

1. Rénovation du plateau Fenouillère

C'est le projet qui a obtenu le plus de voix. Son coût sera de 39 237,93€ TTC et son installation est prévue pour le premier semestre 2022. Un coup de frais est donné aux terrains déjà en place (nouveau traçage,

remplacement des panneaux et des paniers de basket). Une surface d'exercice de 30m² et cinq banquettes en plastique recyclé seront installées.



2. Création d'un skate-park

Proposés par différents habitants qui ont regroupé leurs idées, le skate-park sera construit fin 2022-début 2023. Pourquoi si tard ? « Le terrain appartient à l'agglo, il faut donc d'abord le rétrocéder à la Ville. Ensuite, on s'est aperçu que la somme maximale allouée dans le cadre du budget participatif permettrait de rénover l'existant mais pas de répondre aux besoins de la population. Comme c'est une idée qui entrait dans le cadre de la politique de la Ville en matière de Sport et de Jeunesse, la Ville abonde avec une enveloppe supplémentaire pour que le projet définitif soit à la hauteur des besoins

en sports urbains : la population pourra y pratiquer plusieurs sports, comme la trottinette et les rollers. » explique Anne-Laure Tannier-Férès, conseillère municipale déléguée à la conduite de projets participatifs. C'est donc un dossier qui est intégré au PPI (Cf. pp. 4-5). Il bénéficie à ce titre, d'une allonge budgétaire de 200 000€. C'est de ce fait, aussi, un chantier qui doit faire l'objet d'une procédure de marché public. L'espace disponible (1 100 m²) proposera une structure adaptée aux débutants et accueillera les spectateurs, avec un sol en béton lissé et un aménagement paysager.



3. Rénovation de l'aire de jeux du Jardin des plantes

Sa réalisation interviendra pour cet été pour un coût de 45 145,04€ TTC. La Ville subventionne le projet parce qu'il intègre une mise en accessibilité PMR : elle ajoute 11 185,60€ TTC. Les travaux consisteront en l'installation d'une structure en plaque HPL, pour les 2 à 10 ans, d'un sol amortissant

recouvert de gazon synthétique, de 2 bancs et 3 banquettes, d'une table de pique-nique et d'un brise-vue qui cache les WC. Le bac en arc-de-cercle déjà présent sur les lieux est conservé. La Ville en profite pour rénover les WC et le muret qui les entourent.



4. Aire de jeux de la Bourdonnière

L'aire de jeu de la Bourdonnière est installée. Son coût est de 28 880€ TTC. Les ouvriers ont mis en place cette structure en robinier. Elle se compose d'espaces spécifiques aux tranches d'âges allant de 3 à 14 ans. Le sol est en dalles amortissantes, posées sur gazon.



5. Structures sportives en extérieur

Pour 29 651,16€ TTC, deux lieux se verront dotés de structures sportives au cours du 1^{er} semestre : la Vallée de la Bourdonnière sur 17m² et le quartier de la Turfaudière sur 30m². Dans ce projet aussi, l'accessibilité aux personnes

à mobilité réduite est assurée. Grâce aux modules, il sera possible de faire des exercices de type « street workout ». Les structures porteront un QR code permettant d'accéder aux explications de l'exercice à réaliser.



Le dépôt des idées de la 2^e édition est clos

Prévu pour être pérenne, le budget participatif est lancé chaque année. Le Conseil municipal a donc validé en décembre dernier une nouvelle enveloppe de 200 000€. Le règlement intègre une petite nouveauté : « On s'est rendu compte d'un cas de figure qui n'était pas anticipé et on a prévu le fonctionnement au cas où il se présenterait. On répartit l'enveloppe budgétaire en faisant rentrer les projets un par un selon leur nombre de votes obtenus. Si le dernier projet rentrant dans l'enveloppe arrive ex aequo en nombre de voix et de prix avec une ou plusieurs propositions suivantes, alors la commission votera pour les départager » explique Tatiana Masselin, directrice du Pôle Attractivité et citoyenneté.

L'appel aux idées s'est tenu du 24 janvier au 27 février.

Le 5 mars, la commission a étudié la recevabilité des dossiers déposés. Les prochaines étapes dépendent des projets que les habitants auront proposés. Voici les échéances prévues : courant du mois d'avril, la commission établira la liste des projets qui seront présentés au Conseil municipal. Ce dernier validera cette liste le 9 mai afin qu'elle soit soumise aux votes des habitants durant le mois de juin. Comme l'an dernier, le vote se déroulera en ligne ou par bulletin papier. Ce formulaire sera disponible à l'accueil des deux mairies (Avranches et Saint-Martin des Champs), au Centre administratif de la Rampe d'Olbiche, à l'Esc-Halles et à l'Espace Mosaïque. Le vote est anonyme (sauf sur les réseaux sociaux, bien sûr). Le nombre de voix par votant dépend de la quantité de projets.

POINT DE VUE D'EM

ANNE-LAURE TANNIER-FÉRÈS,
conseillère municipale déléguée à la
conduite de projets participatifs.

« Pour les chantiers, on est obligé de tenir compte des agendas des entreprises. Leur planning s'impose à la Ville, on ne passe pas devant les particuliers qui veulent faire des travaux sous prétexte qu'on est une collectivité. Donc pour des idées votées en juin et nécessitant des réflexions, des propositions de plan, des devis et des signatures de marché, avoir une concrétisation et des travaux au printemps qui suit, c'est une belle échéance. »

QUE DEVIENNENT LES IDÉES NON RETENUES?

Si un dossier n'est pas recevable, la commission envoie un courrier individuel qui explique sur quels critères le projet n'est pas valide. La personne qui l'a proposé sait donc sur quels axes retravailler son idée pour la présenter à nouveau l'année suivante.

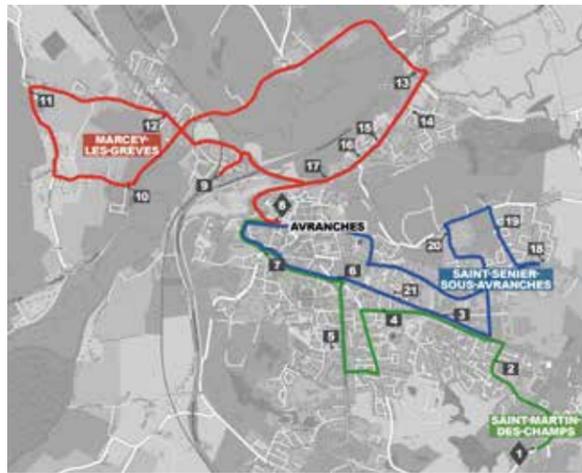
LE SÉEBUS FAIT LE PLEIN... DE NOUVEAUTÉS

Nouveau circuit, nouveaux bénéficiaires et nouveaux horaires : le Séebus devient plus pratique. Après plusieurs évolutions, et suite à l'analyse des besoins sociaux des habitants d'Avranches, de Marcey-les-Grèves et de Saint-Senier-sous-Avranches, le service de transport solidaire a été revu et amélioré.



Nouveau circuit

Le circuit du Séebus serpente dans les rues d'Avranches, de Saint-Martin des Champs, de Marcey-les-Grèves et désormais de Saint-Senier-sous-Avranches. Plusieurs nouveaux points d'arrêts ont été ajoutés dont deux sur la commune de Marcey.



Nouveaux horaires

Le Séebus circule les mardis et les mercredis, sauf jours fériés, de 8h30 à 11h43 et de 13h40 à 16h56. Le minibus fait désormais 6 allers-retours, ce qui est plus qu'avant ! Ses trajets ont été concentrés sur deux jours de circulation.

Nouveaux usagers

Sont les bienvenus à bord du Séebus, les habitants d'Avranches, de Marcey-les-Grèves, de Saint-Senier-sous-Avranches selon ces critères d'âges ou de ressources :

- **les moins de 25 ans** (les mineurs peuvent être accompagnés d'un adulte)
- **les 60 ans et +**
- **les bénéficiaires sociaux** (AHH, pension d'invalidité, allocation de chômage, ADA ou RSA).

Circuits et horaires détaillés sur www.avranches.fr/aide-sociale

POINT DE VUE D'ÉLU

GERMAIN DELALANDE, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, à la jeunesse et à la mobilité.

« Cette évolution vise à limiter les parents-taxis et à renforcer l'autonomie des jeunes. Si les parents peuvent faire l'économie ne fut-ce que d'un trajet, le mercredi après-midi, quand leurs enfants se rendent à leurs activités, ce sera déjà une réussite. Nous travaillons à l'échelle urbaine, sans nous limiter aux frontières communales. S'y cantonner n'a plus aucun sens, vu les modes de vie actuels. L'adhésion de Saint-Senier, par exemple, provient d'un test concluant, qu'ils ont réalisé durant la semaine de la mobilité en septembre 2020. »

■ OBTENIR LA CARTE SÉEBUS

Pour monter à bord du minibus, présentez votre carte Séebus au chauffeur. Pour l'obtenir, munissez-vous de votre pièce d'identité, d'une photo, d'un justificatif de domicile, et pour les 25 à 59 ans, d'une notification des ressources.

Avranchinçais : présentez-vous au Centre l'Esc-Halles, 24 place du Marché.
Les habitants de Marcey et de Saint-Senier se présenteront à leur mairie.

LE FOYER DE LA BAIE RECYCLE SON MOBILIER

La rénovation des logements du Foyer de la Baie (FJT) se poursuit. Chaque année, ce sont entre 12 et 14 studios ou chambres qui sont remis au goût du jour et dont le mobilier est changé. Le FJT ne veut rien jeter : il revend donc les meubles et les petits équipements à prix très réduit.



Le mobilier retiré n'a aucune raison de finir en déchèterie. Encore très robuste, il est revendu pour meubler d'autres logements.



Toute l'année, le Foyer de la Baie accueille des jeunes travailleurs qui recherchent un logement le temps de leur projet professionnel (stage, apprentissage, alternance, contrat saisonnier, etc.). Pour cette génération dynamique, il faut que les lieux soient attractifs, confortables, adaptés à une vie qui bouge. Les jeunes d'aujourd'hui se partagent les espaces autrement que ceux de 1996. Or, c'est de cette année que date l'ancien aménagement des 53 chambres et des 18 studios. Ces logements sont donc en cours de réfection. Le but est d'optimiser l'espace et de moderniser le mobilier selon les besoins et usages des jeunes travailleurs actuels. Le nouveau mobilier est fabriqué sur mesure : il est conçu pour offrir au locataire un aménagement pratique et un agencement intelligent de l'espace.

Ces meubles ont des arguments pour en séduire plus d'un : les mordus du réemploi qui ont fait fi de ne rien acheter neuf ; les amoureux du vintage, qui veulent agrémenter leur chez-eux d'accessoires de styles différents ; ceux qui misent sur la solidité et souhaitent acquérir quelque chose qui durera au-delà de plusieurs déménagements. « Je pense aussi aux jeunes ménages qui s'installent dans du non-meublé. Nos petits prix sont parfaits pour eux. » ajoute Virginie Chevallier, responsable du Foyer.

Le FJT accueille les jeunes travailleurs tout au long de l'année : impossible de le fermer complètement pour les travaux et de tout vider en une fois. Deux logements sont refaits chaque mois. Les stocks de meubles disponibles sont donc alimentés de manière régulière. Tout acheteur intéressé peut se manifester quand il le souhaite. Il contacte le FJT qui lui enverra la liste mise à jour des meubles, avec leur descriptif, le prix et le stock. Il y a de bonnes affaires à faire !



Coup de fraîcheur pour les murs, placards sur mesure : les logements du Foyer de la Baie sont rénovés.



Cependant, l'ancien mobilier, très robuste, est encore en parfait état. Bureaux, étagères, lits, armoires et petits équipements n'ont aucune raison d'être jetés : ils peuvent encore servir. Dans une volonté de recycler tout ce qui peut l'être, le Foyer de la Baie a réparti une série d'éléments dans les services municipaux et en a donné d'autres à des partenaires. En outre, il vend ce mobilier et ses accessoires à des prix attractifs.

Foyer de la Baie, 15 rue du Jardin des plantes
02 33 58 06 54 ou fjt@avranches.fr

FIERTÉS AVRANCHINAISES

Ces dernières semaines, plusieurs sportifs d'Avranches ont réalisé de belles prestations dans les championnats nationaux de leur discipline. Que ce soit en équipe ou en individuel, ils ont affronté des adversaires de qualité et marqué des records historiques. Retour sur quelques belles places atteintes récemment.

L'ATS s'illustre en Coupe de France de pétanque

Le club de pétanque d'Avranches a brillé en Coupe de France : à Brive-la-Gaillarde, il s'est hissé jusqu'en 8^e de finale. L'équipe mixte, très soudée, a donné du fil à retordre à de très bons joueurs. « *Le samedi matin, nous avons obtenu la victoire relativement facilement* » raconte Jacqueline Richard, secrétaire du club qui était du voyage. « *Pour les 16^e, c'était plus chaud. Mais les joueurs ne se sont pas laissés démonter. Après beaucoup de stress, on a battu l'équipe, bien plus forte, à 20h30 le soir !* ». Comme une participante retransmettait les résultats en direct sur Facebook, l'équipe a ressenti un grand soutien. « *Toute la Manche était derrière nous* ». Le dimanche, la vaillante équipe a malheureusement été défaite par Lyon Canuts. « *On a joué contre des champions de France, et même du monde. Ils étaient trop forts pour nous. Les dernières parties, on les a faites pour s'amuser.* »

Grâce à ce parcours mémorable, le club accèdera directement aux qualifications régionales de la prochaine Coupe de France. En dehors de cette compétition, le club a pour objectif de maintenir son niveau, voire de monter en National 2. Il souhaite aussi qualifier un maximum de joueurs pour les Championnats de France. Cet été, du 30 juin au 3 juillet 2022, il organise le National de Pétanque à la plaine du Motté avec, pour la première fois, une compétition féminine, le samedi après-midi et le dimanche.

Maël Robin lance son poids à 14,41 m

Les 12 et 13 février, Maël Gourmelin-Robin a disputé les épreuves combinées de l'heptathlon cadets aux Championnats de France, qui se déroulaient à Rennes. Il s'est hissé à la 4^e place, avec 4 793 points.

« *Je suis content de ma quatrième place, parce qu'il était difficile de faire mieux. Même en additionnant tous mes records personnels, je n'aurais pas atteint la 3^e place. C'était mon premier Championnat en épreuves combinées, j'avais déjà concouru en Championnat de France mais en épreuves individuelles, pour le poids, le disque et le javelot. Ma discipline préférée, c'est la perche, pour son côté gymnique et parce que c'est là que j'ai le plus de sensation. Je voudrais battre mon record perso, qui est de 4m36, et atteindre voire dépasser celui de la Manche qui est de 4m40. Tant qu'à faire, si je peux marquer un record en Normandie aussi, mais là, c'est moins facile, il est à 4m60. Dans les championnats, quand il y a un gros niveau, j'essaie au moins de titiller les plus forts. J'ai aussi conscience que c'est en perdant qu'on apprend le plus et qu'on revient plus fort la fois suivante. La prochaine étape, ce sont les Championnats de France Hivernaux de Lancer long, à Salon de Provence. À plus long terme, mon objectif est d'intégrer l'équipe de France jeunes et de me qualifier pour les Championnats d'Europe, notamment celui de Jérusalem cet été.* »



Maël Robin



Record historique pour les Bleuets en Coupe Gambardella

Les jeunes de l'US Avranches MSM ont accompli un parcours historique pour le club : ils ont atteint les 8^e de finale de la Coupe Gambardella. À Strasbourg, le club adverse ne les a pas laissé poursuivre cette ascension, mais il ne les a pas arrêtés si facilement : « *On aurait pu être très vite balayés après un début de match difficile. Au lieu de ça, en deuxième mi-temps, on a été dominant durant une grosse vingtaine de minutes, donc on y a cru.* » décrypte Jean-Noël Le Buzullier, entraîneur de l'équipe. Finalement, les autres ont repris le dessus et le match s'est soldé par un 2 à 1 en faveur des Strasbourgeois. « *On n'a absolument pas été ridicules et les adversaires nous ont bien félicités en fin de match.* » En tout, les Bleuets auront joué quatre matchs, tous en déplacement : « *C'est un regret de ne pas avoir accueilli d'équipe à domicile. Quand on se lance dans une coupe comme celle-ci, avec des équipes qui ne jouent pas dans la même cour que nous, on sait bien qu'on ne va pas la gagner. Ce n'est d'ailleurs pas l'objectif. On visait d'aller le plus loin possible et de recevoir une grosse équipe à domicile. C'est toujours plus sympa pour nos joueurs et ça crée de l'émulation pour la ville* » regrette le coach. À l'inverse, conclut-il, « *ils ont vécu les choses au fur et à mesure des étapes et ont prouvé leur potentiel. Maintenant, comme beaucoup sont scolarisés en section foot, on vise les quarts de finale du Challenge Leroy. À plus long terme, on aimerait que cette génération, avec un an de plus, soit un des piliers des U19* ».



Frédérique Lefaucheur, Jean-Yves-Lemasle, Régis Lechartier : l'équipe d'Avranches Cheval Organisation

LE CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES FAIT SON RETOUR

Après deux ans d'annulation à cause de la crise sanitaire, le Concours de Saut d'obstacles fait son retour à la plaine hippique du Motté. Initié par l'association Avranches Cheval Organisation, il est organisé en collaboration avec la ville d'Avranches et se tiendra le 30 avril et le 1^{er} mai 2022.

Depuis 60 ans, c'est un rendez-vous qui rythme la vie des habitants autant que la saison de compétition des cavaliers. Il attire plus de 300 compétiteurs venus de toute la Normandie et des régions limitrophes. Quelques grands professionnels comme Axelle Lagoubie, Jérôme Coulombier ou encore Denis Morel apprécient ce concours local et convivial. Ouvert aux amateurs, il est surtout, pour beaucoup de jeunes cavaliers, la première expérience de compétition.

Pour le public, l'accès à l'événement est gratuit. La restauration est assurée par des foodtrucks.

Un chapiteau permet de manger à l'abri. Une vingtaine de bénévoles se mobilise pour rendre cet événement possible. L'organisation accueille toute bonne volonté de les aider que ce soit pour remettre les barres des obstacles ou pour servir des boissons.

i Contactez Avranches Cheval Organisation par e-mail : achevalo50@gmail.com, ou Régis Le Chartier au 06 77 93 61 87.

Une dizaine d'épreuves sont programmées sur le weekend. Ne manquez pas la Coupe des clubs, le samedi soir : certains la jouent en équipe, d'autres déguisés.

Elle est donc très originale et réglera petits et grands. Le Grand Prix de la Ville d'Avranches, autre challenge très attendu, est prévu le dimanche en début d'après-midi.

i Suivez la page Facebook @ACO-Avranches Cheval Organisation pour connaître le programme définitif des épreuves. 30 avril - 1^{er} mai Plaine hippique du Motté, 50300 Avranches



LA RÉNOVATION DE L'USINE À GAZ



Le lieu en question est une surface d'environ 3500m², situé à côté du Jardin des plantes, entre le chemin de la Boutonnière et la rue des Nus-Pieds. Sa problématique, c'est qu'il est pollué. L'EPFN, mandaté pour être maître d'œuvre, s'est entouré de bureaux d'études experts en matière de dépollution et de fonctionnalisation des sols. Ils ont déterminé précisément la nature et l'étendue des polluants, mais surtout un risque de diffusion de cette pollution à d'autres parcelles si la situation était laissée en l'état. « *Il y a donc une volonté politique d'agir vite.* » expose Lucas Henry.

Vite et sans précipitation. Car le contexte sensible du site demande de limiter les mouvements de terre et de respecter l'équilibre déjà en place. « *Nous ne sommes pas en mesure de tout terrasser, nous devons gérer la dépollution sur place* » explique Cédric Bour. Les sources concentrées, c'est-à-dire les zones renfermant la plus grande partie de la pollution, seront excavées et évacuées, mais il ne faudra pas modifier davantage la structure des couches. Une partie de la pollution sera aspirée selon la technique du « sparging-venting ». Des résidus de polluants survivront à ces interventions. Pour les nettoyer, il faut une gestion plus délicate. La stratégie du phytomanagement a donc été choisie. Des plantes capables de contenir et de dégrader la pollution résiduelle seront installées sur le site, pour plusieurs années. La commune et l'EPFN réaliseront des relevés analytiques pour suivre le processus de dépollution.

Saviez-vous que, derrière la salle Victor Hugo, se cache une ancienne usine à gaz ? Fermé depuis les années 1980, le site est destiné à un nouvel usage. Lucas Henry, chargé de mission du programme Petites villes de demain, et Cédric Bour, chef du service Travaux à l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN), nous présentent ce futur chantier, qui pourrait bien devenir un exemple national de reconversion de site.

L'aménagement phytosanitaire devra être pris en compte dans l'organisation future du site. Il pourrait même en devenir l'objet central.

En effet, le phytomanagement est une technique innovante qui peut faire de la ville d'Avranches un exemple en matière de reconversion de site pollué. Séduite par les solutions innovantes choisies, l'Agence de la transition écologique (ADEME) a élu lauréat de son appel à projet, le dossier de dépollution soumis par l'EPFN. Elle a décidé de cofinancer la reconversion du site et l'a même définie comme l'un des trois projets phares de cette année. « *Ce qui signifie que, si auparavant la phase de déconstruction et dépollution ne semblait qu'une étape préalable à l'aménagement paysager, elle est désormais perçue comme une possibilité pour la Ville d'être valorisée.* » ajoute Lucas Henry.

Différentes opportunités sont à saisir avec ce lieu : celle de se connecter au Jardin des plantes, de créer un espace nature en cœur de ville, mais aussi celle de réaliser un lieu pédagogique sur la gestion de la pollution souterraine. En parallèle de la dépollution et déconstruction du site, la Ville travaille d'ores et déjà sur la stratégie pour définir sa nouvelle fonction et sur le cahier des charges pour recruter le cabinet de maîtrise d'œuvre paysagère qui se chargera de déterminer le nouvel aménagement.



Déviation

EN COURS ET À VENIR

... PRÉPARER LE RETOUR EN EXTÉRIEUR

Avec les beaux jours qui reviennent, nous sommes souvent dehors pour jouer ou nous balader. Les agents du Centre technique accompagnent les entreprises extérieures dans l'installation des différentes aires de loisirs et structures de sport urbain, notamment celles votées au budget participatif 2021 (voir pp. 12-13). Le service des espaces verts entre petit à petit dans le cycle des entretiens que demande la belle saison : tonte, plantation, taille, bouturage, etc. Il a par exemple planté une série d'arbres à la base Parisy et d'ici la fin du printemps, il y sèmera le gazon. Au Jardin des plantes, l'allée praticable pour les personnes à mobilité réduite sera élargie. La réfection du mur qui se trouve en contrebas du belvédère, entamée l'an dernier, sera poursuivie cet été. Quant au belvédère en lui-même, il sera réaménagé avec du béton désactivé. Enfin, le service des espaces verts travaillera sur l'aménagement et le fleurissement du jardin des érables, proche de l'entrée près du théâtre.

... DIMINUER LES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

Différents travaux pour diminuer les coûts de chauffage et améliorer l'isolation des bâtiments sont en cours. Ils se poursuivront durant l'été, à l'instar du remplacement des fenêtres de la mairie par des fenêtres neuves possédant un double vitrage. De l'amiante a été retiré dans des locaux rénovés. Plusieurs chaudières sont changées, car certaines d'entre elles ont plus de 50 ans, d'autres sont en panne et les pièces pour les remplacer ne se trouvent plus sur le marché. À cette occasion, quelques circuits d'eau chaude sont revus, afin que des chaudières ne soient pas allumées 365 jours par an dans l'unique but de fournir de l'eau chaude au robinet.

Les agents œuvrent encore à la réhabilitation de certains bureaux de la mairie et du Centre technique. Ils continuent la réfection des logements au FJT en repeignant deux chambres ou studios par mois, sur sept mois de l'année (voir p. 15). Enfin, le renouvellement de l'éclairage public en LED continue avec la vieille ville, la route de Granville et la rue de la Liberté. Cette dernière est très consommatrice puisqu'elle est allumée toutes les nuits pour sécuriser les accès aux services hospitaliers.

... CUISINER DANS UN LIEU SAIN

L'installation de la cuisine centrale se poursuit. Le matériel professionnel est arrivé et le faux plafond destiné à assainir l'espace est construit. Comme vous le savez, la préparation des repas des différentes écoles sera regroupée dans ce lieu unique : les trajets entre la préparation et l'assiette seront diminués.



Les services techniques de la municipalité sont à pied d'œuvre pour embellir, sécuriser et améliorer les espaces publics et les bâtiments de la Ville.



LE BOULEVARD PASTEUR



Ces dernières semaines, l'agglomération a repris les réseaux d'eaux usées, et la Ville s'est occupée du réseau des eaux pluviales. Ensuite, Enedis est intervenu sur l'alimentation électrique tandis que trois candélabres étaient installés pour remplacer les anciens en ciment. Une fois la chaussée et les trottoirs refermés, un nouvel enrobé sera fait et une piste cyclable sera tracée.



Pour économiser l'énergie, la mairie possède désormais des fenêtres neuves avec un double vitrage.



Le matériel professionnel est arrivé.

TRI DES DÉCHETS : ON POURSUIT SUR CETTE VOIE

Les communes voisines s'alignent sur les consignes de tri que nous appliquons depuis 2012. Pour notre commune nouvelle, rien ne change en matière de tri. Néanmoins, il est toujours possible de faire mieux, en corrigeant quelques mauvaises habitudes ou en vidant considérablement le sac d'ordures ménagères par la valorisation des biodéchets. La Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie lance un vaste plan d'encouragement au compostage, sur 3 ans.

LES CONSIGNES DE TRI

Revoyons d'abord les consignes de tri. Évidemment, le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. De plus en plus de magasins permettent de recycler les contenants et de se servir en vrac. (rendez-vous p. 28 pour découvrir deux enseignes alimentaires du centre-ville qui encouragent cette démarche). S'il nous reste des contenants jetables, du courrier, etc., comment devons-nous les trier ?



AU FINAL, QUE RESTE-T-IL DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES ?

- Le plastique qui n'emballe rien : brosse à dents, stylo, vaisselle jetable, etc.
- Les déchets hygiéniques (serviettes et langes, tampons, cotons-tiges, pansements, literie, mouchoirs usagés, essuie-tout imbibés, etc.)
- La vaisselle cassée, y compris les verres de table qui ne sont pas de la même composition chimique que le verre recyclé
- Les mégots, le contenu de la balayette...



TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

- Non imbriqués
- Bien vidés, mais pas lavés
- En vrac dans les colonnes



DANS LES COLONNES À VERRE :

les bouteilles et bocaux sans les couvercles ni les bouchons et aussi les flacons de parfum et de vernis.



À LA SALLE DE BAIN, ON TRIE AUSSI

Tube de dentifrice, rouleau de papier toilette, plaquette vide de médicament sont triés. Bien sûr, on favorise les pains de savon et les cotons en tissu, mais sinon, bouteilles de shampoing et de gel douche, sachets contenant les cotons sont recyclés. Les cotons imbibés, eux, sont des ordures ménagères.

La mairie fournit :

- Les sacs officiels, c'est-à-dire avec le logo de l'agglo, pour les collectes en porte-à-porte
- Un sac cabas par foyer, pour les emballages et papier à déposer dans les colonnes de tri
- Le guide de tri qui vous aide dans votre geste (disponible en anglais)

LES COLLECTES

- J'habite le centre-ville d'Avranches : je bénéficie du ramassage en porte-à-porte :

le mardi et le vendredi pour les ordures ménagères (sac officiel transparent de 20, 30 ou 50 L) le mercredi pour le tri sélectif (sac officiel jaune de 50 L)

À la bonne heure : je dépose mon sac la veille à partir de 18 h. Lors de la présence d'un jour férié dans la semaine, toutes les collectes sont décalées au lendemain.

- J'habite en périphérie du centre-ville ou à Saint-Martin des Champs : je dépose mes poubelles dans les points d'apport volontaire (PAV).

CALENDRIER 2022 - Jours de collecte des déchets

Secteur en portes à portes : Avranches - Le val Saint Père

Janvier	Février	Mars	Avril
L M M J V S D 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
Mai	Juin	Juillet	Août
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Ordures ménagères
Sac translucide
La collecte des ordures ménagères a lieu le mardi et le vendredi matin. Les sacs sont à sortir la veille à partir de 18h.

Tri sélectif
Sac jaune
La collecte du tri sélectif a lieu le mercredi matin. Les sacs sont à sortir la veille à partir de 18h.

Les jours fériés, la collecte est décalée au lendemain. Les autres collectes suivant le jour férié sont également décalées au lendemain.



📍 Pour tous renseignements :
02 33 68 68 96 ou service.dechets@msm-normandie.fr
Pôle territorial de Saint-James/Pontorson : 1 rue Maxime de Coniac 50240 Saint-James

DÉPLOIEMENT MASSIF DU COMPOSTAGE

1 100 000 €, c'est le surcoût annoncé pour les futurs marchés de tri, d'incinération et d'enfouissement des déchets de la Communauté d'agglo. Ils doivent être relancés pour 2023 parce que les marchés actuels s'arrêtent cette année et que le centre d'Isigny ferme, puisqu'il est plein. C'est sans compter l'augmentation progressive de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui s'applique sur le tonnage des déchets enfouis ou incinérés. Il devient donc urgent de diminuer ces coûts autant que le volume de nos ordures ménagères : le premier réflexe à prendre, c'est le compostage !

Actuellement, les déchets putrescibles représentent 45 % des ordures ménagères. L'agglo souhaite une réduction de ceux-ci à hauteur de 23 kg / habitant chaque année. Elle a donc recruté Élodie Costard, cheffe de projet biodéchets, et deux maîtres composteurs : Jason Michalak et Élise Neuville. Leurs missions ? Distribuer 3500 composteurs individuels par an, installer 71 points de compostages partagés et lutter contre le gaspillage alimentaire. Ils sensibiliseront aussi à la réutilisation des déchets végétaux en paillage.

L'agglo cherche à recruter deux agents de préventions des déchets. Ils feront des animations en déchèterie et dans les écoles. Ils s'occuperont du suivi des collectes et de la caractérisation qui consiste à trier à la main un échantillon de tri sélectif pour déterminer le montant qui lui sera facturé par les centres de tri.

Élodie Costard, cheffe de projet : « J'ai été ambassadrice de tri durant 5 ans, ailleurs puis à la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie. Comme j'ai fait des études agricoles, je reviens vers le végétal avec ce nouveau poste. J'encadre les maîtres composteurs, et réalise en partie les mêmes missions. Dans un second temps, on déploiera des actions contre le gaspillage alimentaire. Ça peut paraître prendre les choses à l'envers, puisque le gaspillage alimentaire génère des déchets putrescibles, mais nous priorisons d'abord l'incitation au compostage et broyage parce que d'ici 2024, nous sommes dans l'obligation de permettre à tous de trier ses biodéchets. »



Je like la page « Service déchets Mont-Saint-Michel Normandie » : j'y trouve des vidéos sur des sujets comme le chemin du shampoing ou le tri des textiles. Mais aussi toutes les actualités à suivre concernant les collectes.



QUEL COMPOST POUR MOI ?

Je vis en appartement : le lombricomposteur. Il se révèle très didactique avec des enfants.

Je possède un petit jardin :

- le composteur individuel : en bois ou en plastique, que je peux acheter à l'agglo.
- le composteur partagé : je m'accompagne d'un petit nombre de voisins volontaires. Nous nous inscrivons auprès du service des déchets. L'agglo nous aide à trouver l'endroit, installer le composteur et la signalétique. Elle nous forme et suit le fonctionnement de notre site.

2022, ANNÉE D'ÉLECTIONS

En 2022, nous irons voter quatre fois : en avril pour la présidentielle, puis en juin pour les législatives. Nous sommes rodés à l'exercice, mais chaque élection voit son lot de réajustement. À Saint-Martin des Champs, un nouveau bureau de vote est ouvert, le 8^e, dans la salle de la Bourdonnière. Gilles Traimond, Sous-préfet d'Avranches, nous explique les raisons de sa création.

Le code électoral, qui régit le fonctionnement d'un bureau de vote, préconise que l'on compte à peu près un millier d'électeurs par bureau. À chaque tenue d'élections, tous les maires sont incités à réétudier leur corps électoral et le nombre de bureaux dans leur commune.

« Quand le maire l'estime nécessaire, il sollicite l'autorisation de créer un bureau de vote auprès de la Préfecture. C'est toujours l'État, à travers ses représentants, qui autorise la création des bureaux de vote. Nous étudions les éléments transmis par la commune, à savoir le nombre d'électeurs, leur localisation, etc. Nous l'acceptons avec le répertoire électoral unique (REU) qui définit précisément qui va voter dans le nouveau bureau de vote. Notre réponse a été très positive, car ça correspond à un meilleur service à la population. Cela permet de ne pas avoir d'engorgement le jour du vote. »

- 
- 10 AVRIL : ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : 1^{ER} TOUR
 - 24 AVRIL : ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : 2^{ES} TOUR
 - 6 MAI : DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES POUR VOTER AUX LÉGISLATIVES
 - 12 JUIN : ÉLECTION LÉGISLATIVE : 1^{ER} TOUR
 - 19 JUIN : ÉLECTION LÉGISLATIVE : 2^{ES} TOUR

Et Gilles Traimond de conclure en se montrant confiant : « Sur les élections, la ville d'Avranches est rompue à l'exercice. Elle fait les choses très bien, il n'y a jamais de problèmes sur cette commune. Je félicite d'ailleurs l'ensemble des services de la Ville, qui organise les élections toujours de manière très professionnelle. Donc pour les élections à venir, pour la commune nouvelle, je suis assez tranquille. »

■ PROCURATION : CE QUI CHANGE

Je peux désormais voter pour quelqu'un qui habite une autre commune. Je me rends à son bureau de vote avec ma carte d'identité et la procuration.

Pour rappel, la procuration se donne pour une durée. Pour désigner un représentant unique pour la présidentielle et les législatives, j'enregistre une seule procuration qui s'étend jusqu'à la fin juin 2022.

Je peux avoir deux procurations, si la seconde vient de l'étranger : un enfant parti étudier dans un autre pays, des proches qui vivent hors de France, etc. En dehors de ce cas précis, seule une procuration par personne est permise.



Gilles Traimond

Je pars voter avec ma pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale : il faut que figurent mon nom et ma photo) et ma carte d'électeur.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous arrivez dans la commune ? Bienvenue ! Nous organisons traditionnellement une cérémonie pour vous accueillir et vous rencontrer. Cependant, avec la crise sanitaire, cet événement n'a pas pu se tenir. En attendant la prochaine cérémonie, présentez-vous en mairie pour recevoir toutes les informations utiles et fournir vos coordonnées. Ainsi, la municipalité ne manquera pas de vous convier au prochain rendez-vous d'accueil.

Hôtel de Ville d'Avranches
Place Littré
Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

DÉCOUVRIR L'ITALIE TOUT EN TRAVAILLANT

SAISISSEZ L'OPPORTUNITÉ OFFERTE PAR LA VILLE D'AVRANCHES DE VIVRE UN SÉJOUR À RIOLO TERME.



Aaah, l'Italie, pays européen incontournable, éternel synonyme de la dolce vita, il sent bon l'été toute l'année et sa cuisine colorée régale les yeux autant que le ventre. Il est réputé aussi pour l'accueil chaleureux qu'il réserve aux visiteurs. On s'immergerait bien dans cette ambiance solaire, non ? La ville d'Avranches transforme ce rêve en réalité pour un jeune de la commune chaque été. Les candidatures sont à déposer avant fin mai.



Riolo Terme, proche de Bologne, et Avranches sont liées depuis plusieurs années par un pacte d'amitié. À ce titre, elles offrent conjointement la possibilité à des jeunes de réaliser un séjour d'un mois. Le stage est à effectuer entre le 1^{er} juillet et le 31 août. Les deux municipalités prennent en charge le trajet aller-retour, le logement en appartement individuel et une bourse qui couvre les frais d'alimentation. Si tu as entre 18 et 25 ans et que tu désires voyager, acquérir des compétences technico-professionnelles, linguistiques et culturelles et t'enrichir sur le plan personnel, pose ta candidature. Sur place, encadré par la municipalité de Riolo Terme, tu réaliseras ton bénévolat dans les services municipaux ou des sites touristiques. Ce séjour peut aussi bien rentrer dans le cadre d'un stage d'étude (BTS, École de Commerce...) que dans un projet de voyage personnel pour découvrir la vie sur place. C'était d'ailleurs le cas de Marjorie Blanchet : quand elle a entendu cette proposition, elle a tout de suite été convaincue. L'été dernier, elle a apprécié de voir « comment les choses se passaient ailleurs. » Enchantée de son séjour, elle nous le raconte.

Avranches Magazine : Qu'est-ce qui a motivé votre candidature ?

Marjorie Blanchet : Mon plus grand souhait était de voyager. Je n'avais pas de notions d'italien, donc je l'ai appris avec des livres et des applications, juste avant de partir. C'est beaucoup plus motivant d'apprendre une langue quand il y a un usage concret derrière.

AV : Sur place, où avez-vous travaillé ?

MB : J'étais à l'Office du Tourisme et dans le Château. Je tenais l'accueil et je réalisais les encaissements. Je faisais aussi les tours du château à l'ouverture et la fermeture, vérifiais la sécurité et rangeais les pièces. À côté du stage, j'ai eu l'occasion de visiter plein d'autres lieux.

AV : Qu'est-ce que vous retirez de cette expérience ?

MB : J'ai fait énormément de rencontres humaines : j'ai été accueillie comme une reine. Ce voyage m'a appris à être complètement

autonome. C'est une expérience supplémentaire dans mon parcours. Je souhaite plutôt suivre une formation en environnement et ça m'a permis de découvrir le système de tri italien, de voir ce qui est fait ailleurs.

AM : Quel est votre meilleur souvenir ?

MB : Peut-être le repas organisé la veille de mon retour en France, avec toutes les personnes que j'avais rencontrées durant le stage. J'ai reçu une plaque qui officialise le pacte d'amitié entre Avranches et Riolo Terme. Elle dit *Partout où tu iras, vas-y avec tout ton cœur*. C'est vraiment le bon message. À ceux qui pensent vivre ce projet, j'ai envie de dire « Foncez sans hésitation ». Pour l'instant, c'est le plus beau voyage de ma vie.



i Pour plus de précisions quant au stage, aux modalités de candidature et aux conditions de participation, consultez le règlement complet sur le site de la ville ou contactez Fabienne Moalic : 06 74 55 60 00 ou fabienne.moalic@avranches.fr



Charlotte Dimech

LES TRANSITIONS AU CŒUR DE LA COMMANDE PUBLIQUE

À partir de 2026, la municipalité devra considérer davantage le développement durable dans la passation et l'exécution des contrats de la commande publique. C'est une obligation de la loi Climat et Résilience. Le Pôle Ressources, Modernisation et Transitions applique ces obligations sans plus attendre.

En décembre dernier, Charlotte Dimech l'a rejointe comme adjointe au directeur en charge des achats publics et des transitions. Elle nous explique son parcours et ses missions.

Avranches Magazine : Pouvez-vous nous raconter votre parcours ?

Charlotte Dimech : J'ai grandi à Caen et j'y ai étudié : j'ai passé mon BTS en commerce international et j'ai poursuivi avec un master à l'École de Management Normandie. Je suis montée à Paris pour une alternance de deux ans au sein de la direction des achats du groupe PSA, devenu Stellantis. Ensuite, j'ai eu l'opportunité d'être engagée au GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences comme acheteuse chargée des frais généraux et prestations intellectuelles. Je travaillais en étroite collaboration avec les juristes sur la commande publique. Cela m'a permis de développer la compétence d'acheteur public. De retour en Normandie, j'ai eu l'opportunité de postuler au poste d'adjointe au directeur du Pôle Ressources, Modernisation et Transitions d'Avranches. Il m'a été confié et je suis arrivée en décembre dernier. Concrètement, j'accompagne les acheteurs de la collectivité dans la définition de leurs besoins et à toutes les étapes des procédures de marchés. Et surtout, je suis chargée de développer la démarche que la collectivité a mise en place en matière de transition.

AM : Pourquoi les transitions et la commande publique se retrouvent liées ?

CD : L'état souhaite accélérer « la lutte contre le réchauffement climatique et renforcer la résilience face à ses effets ». La Loi Climat et Résilience a été votée, l'an dernier, en ce sens. Parmi les dispositions qu'elle demande aux collectivités d'adopter, il y a des obligations qui concernent la commande publique. À partir de 2026, nous devons inclure des clauses environnementales, sociales et en lien avec l'emploi dans nos projets et nos marchés publics. Ce n'est donc pas

« Avranches porte beaucoup de projets et le fait avec une forte ambition et une réelle proactivité. » Charlotte Dimech

encore une obligation, mais la Ville veut anticiper et intégrer les transitions dès aujourd'hui. Les services municipaux ont d'ailleurs déjà bien initié cette démarche et je viens en soutien pour l'accentuer. Depuis 2017, par exemple, la Ville fait appel à l'aide d'une facilitatrice pour rédiger la clause sociale dans les cahiers de charge et pour faire le suivi et être au contact des entreprises. Ça commence dès la définition des besoins : en amont d'un projet, les acheteurs doivent faire une étude de marché et une recherche des bonnes pratiques, pour introduire un maximum de critères dans leur cahier des charges.

Des critères d'éco-construction si le projet concerne des travaux, des critères de valeurs techniques, etc. Mais comme les enjeux du développement durable ne se limitent pas au volet écologique, nous intégrons aussi des critères sur la démarche RSE des entreprises consultées. Quand elles répondent aux marchés publics, ces entreprises doivent mettre en avant leur responsabilité sociétale et leur méthode pour lutter contre le réchauffement climatique et ses conséquences.

Nous en tenons compte dans notre analyse des offres. Tout est réfléchi et structuré pour que la collectivité soit proactive sur l'aspect durable dans ses achats.

AM : Quel regard portez-vous sur la collectivité ?

CD : Pour moi, c'est particulièrement instructif de travailler dans une collectivité et de m'initier à de nouvelles procédures et à de nouveaux types d'achats. Il y a beaucoup de marchés de travaux, ce sont des achats que je n'avais pas encore expérimentés, donc c'est très enrichissant. Depuis mon arrivée, ce que je vois surtout, c'est qu'Avranches porte beaucoup de projets et qu'elle le fait avec une forte ambition et une réelle proactivité. Les personnes sont très compétentes et très impliquées dans leur domaine.

LANCEMENT DE LA CHAÎNE YOUTUBE AVRANCHES INFO JEUNES

DE L'INFO POUR LES JEUNES ET PAR LES JEUNES

Déjà présent sur Facebook, le PIJ (Point Information Jeunesse) se rapproche davantage de ses publics : on peut désormais s'abonner à son compte Instagram et à sa chaîne YouTube. Si tu as entre 15 et 25 ans, le PIJ t'offre l'opportunité de participer à la création des vidéos de sa chaîne.

Au PIJ, situé dans les locaux de l'Esc-Halles, Chloé accueille gratuitement et sans rendez-vous les jeunes de 12 à 25 ans et les accompagne dans les domaines qui les concernent : études, métiers et formations, emplois, vie pratique, santé, loisirs, voyages, etc. Désormais, ce service est prolongé sur les réseaux sociaux, dont YouTube. Le PIJ lance sa chaîne, *Avranches Info Jeunes* (AIJ).



Chloé Trubuil

Chloé Trubuil anime les réseaux sociaux et t'accueille au PIJ gratuitement et sans rendez-vous

Ce sont les jeunes eux-mêmes qui l'alimenteront, grâce à des capsules qu'ils auront montées. La vidéo est omniprésente dans leur quotidien : ils en consomment, ils en créent, ils communiquent par ce média. À travers cette proposition du Pôle jeunesse, ils ont l'opportunité de se familiariser à la production avec des outils d'une qualité professionnelle. Et pourquoi pas, de se découvrir de nouveaux talents !

PARTICIPE À LA CRÉATION ET AU MONTAGE D'UN TEASER

Si tu es fan de youtubeurs ou que le secteur audiovisuel t'attire, ce rendez-vous t'est tout dédié. Chaque mois, tu as l'occasion d'intégrer une équipe de 3-4 personnes pour créer un teaser d'environ 5 min sur un sujet qui concerne la jeunesse. L'équipe se rassemble le mercredi, ou durant les vacances, à raison de 2 ou 3 séances par mois, pour scénariser, filmer et monter la capsule vidéo. Les participants vivent les différentes étapes d'une création de production filmée et manipulent du matériel pro : caméra, fond vert, stabilisateur d'objectif, micro. À la conception, ils sont épaulés par Kévin Duchemin, médiateur numérique à l'Établissement public numérique. Si tu te destines au secteur audiovisuel, ce sera un sacré atout sur ton CV. Dans le même temps, tu rencontreras de nouvelles personnes et tu étendras tes connaissances du territoire et des services dédiés à la Jeunesse. Les vidéos aborderont des thématiques comme le BAFA, ou le dispositif Atout Normandie de la Région, qui te procure une série d'avantages pour les loisirs et les activités. C'est d'ailleurs le sujet de la prochaine vidéo, ne la loupe pas ! Les teasers ont donc un double intérêt : ils offrent l'expérience d'un tournage à un petit



groupe de jeunes et ils présentent tous les avantages dont les 15-25 ans peuvent bénéficier.

SUIS LE PIJ SUR LES RÉSEAUX

Le PIJ est présent sur deux réseaux sociaux, Facebook (*Point Information Jeunesse (P.I.J.) de la Ville d'Avranches*) et Instagram (*pj_avranches*). Chloé les alimente de tout ce que les jeunes, entre 12 et 25 ans, ou les parents et les professionnels qui les entourent, ont à leur disposition pour être accompagnés dans leur projet de vie. Cela va de l'annonce des forums Jobs d'été au programme des animations de l'Esc-Halles, en passant par les offres de stages ou baby-sitting. Pour être le premier informé des dates d'inscriptions au TAF (dispositif Travail à Fond) ou aux ateliers de création des vidéos, suis ces comptes-là.



Tu veux devenir acteur de ta jeunesse ? Tu as entre 15 et 25 ans et tu es libre 3 mercredis par mois ?

Contacte le PIJ au 06 49 86 57 63 et consulte les réseaux pour être informé des dates et des modalités d'inscription.

AVRANCHES RICHE DE SES OISEAUX

Le GONm, Groupe Ornithologique Normand, remplit des missions d'observation, d'étude et de protection des oiseaux et de leurs habitats. L'association organise chaque année des animations sur Avranches et publie différents supports de sensibilisation et d'information. Elle est un interlocuteur de la ville d'Avranches pour le programme TEN (Territoires engagés pour la nature) initié par le Ministère de la Transition écologique. (Re)découvrons cette association qui fête cette année ses 50 ans.



Le GONm compte près d'un millier d'adhérents, dont une cinquantaine dans le Sud-Manche. Son activité est triple : l'observation (enquêtes et comptages), la protection des oiseaux à travers les habitats et l'information (publications, stages, animations). Le groupe répète annuellement certaines enquêtes selon les mêmes méthodes. C'est le secret pour prouver de manière irréfutable les variations de population d'oiseaux. Depuis 1972, toutes les informations issues des missions d'observations sont stockées : le GONm possède donc des millions de données archivées. Forts de toutes ces informations, les animateurs ont du recul sur les sites et les visites sont bien rodées. À Avranches, le GONm les organise autour du parcours santé, des abords de la gare et de la station d'épuration, ou encore au Jardin des plantes et dans la vallée de la Bourdonnière.

UNE DIVERSITÉ D'HABITATS QUI ABRITE 90 ESPÈCES

Lorsque l'on se penche sur les données que le GONm possède sur la ville, on prend conscience que le territoire communal abrite une belle diversité. Depuis 1972, quelques 160 espèces ont été répertoriées, ce qui est impressionnant. En 2021, onze adhérents ont réalisé des comptages à chaque changement de saison. Ces relevés ont

permis d'établir une liste de 90 espèces présentes actuellement à Avranches. « On savait où aller pour trouver de belles espèces, explique Jean Collette, ornithologue et membre du groupe. Néanmoins, le résultat illustre la richesse de la commune. Elle a beau être de petite superficie, elle a l'avantage de sa topographie. Une ville, des pentes non urbanisables boisées et la vallée riche en zones humides, cela fait un bel ensemble d'habitats. »

LUTTER CONTRE L'AMNÉSIE GÉNÉRATIONNELLE

Pour protéger au mieux cette diversité, des habitats comme des oiseaux, il faut du recul. « En une génération, les paysages ont évolué. Les jeunes qui commencent l'ornithologie aujourd'hui n'ont aucune idée de ce que c'était il y a 50 ans. Comment raisonner et décréter qu'une espèce est rare ou non si on ne sait pas ce qui existait avant ? » Cette connaissance sur le long terme, le GONm la construit depuis 50 ans. Dès lors, son éclairage est judicieux dans différents champs d'application, allant de la gestion des espaces verts aux techniques choisies pour la rénovation thermique. Il fournit de l'information pertinente pour déterminer les bonnes pratiques et les gestions favorables, comme le choix de laisser des friches pour que la nature termine son cycle.

« En sensibilisant les gens, on les aide à accepter que la Ville gère certains espaces autrement que par une zone de gazon avec un alignement de fleurs. » La Ville prévoit justement de consacrer un budget à la formation du personnel : les jardiniers apprendront les techniques de gestion favorable et les bons gestes à appliquer sur le terrain.



DEUX ESPÈCES REMARQUABLES APERÇUES SUR AVRANCHES

Pour la première fois « de mémoire d'hommes vivants », le faucon pèlerin a niché dans notre ville. Bien installé sur le territoire, il va de Saint-Gervais à la Baie du Mont Saint-Michel. Et il n'est pas le seul oiseau de grande envergure à s'intéresser à cet habitat. Un couple de grands corbeaux qui niche dans les falaises de Carolles, a été vu sur Avranches. Il pourrait installer son nid dans la carrière en bas de la Ville

L'ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX ENRICHIT LE JARDIN DES PLANTES

Situé sous le Jardin des plantes, le XIII^e jardin offre un splendide point de vue sur la Baie du Mont Saint-Michel. L'Association des Jardins Familiaux, en partenariat avec la Ville, a proposé de le transformer en jardin école. Le projet a séduit France Relance qui a décidé de le subventionner.

Lors de la rénovation du Jardin des plantes, douze espaces ont été dessinés par le cabinet d'architecte. Ils sont devenus les jardins des rhododendrons, des magnolias, des camélias, etc. La parcelle située sous le Jardin des plantes est appelée le XIII^e jardin et le cabinet d'architecte la destine à être l'école des fruits. Des fruitiers ont été plantés et les ateliers d'expérimentation organisés par la Société d'Horticulture, mais le terrain n'était pas totalement exploité.

À l'occasion d'un appel à projet de France Relance, la Ville a reconsidéré l'utilisation de cet espace. « Beaucoup de choses peuvent être imaginées et initiées compte tenu de la localisation du site et de la dynamique qui se crée actuellement autour du jardinage » explique Thierry Pennec, adjoint délégué à l'animation de la vie sociale. En effet, la crise sanitaire a mis en lumière l'intérêt des jardins partagés en centre-ville. Outre l'auto approvisionnement qu'ils retirent de leur culture, les jardiniers améliorent leur santé par l'activité physique, les interactions sociales et l'activité en plein air. L'Association des Jardins Familiaux a donc répondu à l'appel à projet et obtenu une subvention de France Relance pour ses activités. Cela lui permet d'exploiter le XIII^e jardin, mais aussi de s'équiper pour économiser l'énergie (circuit de récupération des eaux de pluies, éoliennes courtes, panneaux photovoltaïques, etc.).

Depuis le début de cette année, le projet se met en place avec une belle émulation. « Plusieurs partenaires et habitants de la commune ont déjà manifesté leur désir d'intégrer cette dynamique » indique Dominique Flament, président de l'Association des Jardins Familiaux.

« Ce qui nous plaît dans le projet du XIII^e jardin, c'est d'abord qu'il est porté par des associations bien ancrées dans Avranches, expertes en matière de jardinage. Ensuite, le jardin est très proche du centre-ville. Il jouxte un quartier prioritaire, où vit un public qui pourrait être intéressé par cette nouvelle proposition » décrypte Stéphanie Mempiot, chargée de mission accompagnement des territoires à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche.



Le terrain a pour vocation de valoriser l'action de cette association, qui fête cette année ses 80 ans et qui connaît toujours plus d'adhérents. Elle gère déjà quatre sites, dont deux sites sur le territoire communal, où les parcelles sont attribuées et cultivées par ses membres. Le projet du XIII^e jardin sera différent, puisqu'il n'y a pas d'attribution nominative de parcelles.

Ce sera un jardin partagé voué à l'expérimentation. Toute personne d'Avranches ou des environs y sera la bienvenue pour s'initier aux techniques de culture du sol vivant et se former aux pratiques respectueuses de l'environnement (compostage, création de produits d'entretien naturels, etc.). L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est prévue grâce à des zones réservées aux jardiniers en fauteuil avec des tables de culture à leur hauteur. Le but est aussi d'accueillir les activités d'autres associations. La Société d'Horticulture poursuivra son travail sur les arbres fruitiers et continuera à proposer des ateliers

sur des thèmes comme la taille, le bouturage, le semis, etc. Enfin, à l'instar de France Alzheimer, qui souhaite prendre part au projet pour proposer un espace de vie, de loisir et de partage pour les personnes atteintes de la maladie, d'autres partenaires seront amenés à rejoindre le projet. Il peut être une belle porte d'entrée pour se faire connaître.

CIRCUIT COURT DES PRODUITS : DEUX COMMERCES Y VEILLENT

Ces derniers mois, la Fromagerie Caseus et l'épicerie Le Local ont ouvert dans le centre-ville. Elles favorisent les produits locaux, traitent directement avec le producteur autant que possible et valorisent son travail. La clientèle d'Avranches est séduite et les commerçants apprécient les échanges que leur démarche suscite.

À la tête du Local, on trouve Alexis Sevestre et Maxime Martin. Derrière l'étal de fromages, il y a Lucie Picquet. Tous les trois ont ouvert leur enseigne indépendante, avant tout, pour proposer quelque chose qui leur semblait manquer à Avranches. « *En centre-ville, il n'y avait pas d'offre spécialisée en fromage, hormis au marché le samedi.* » commente Lucie. Pour Maxime et Alexis, ce qui manquait, c'est un magasin qui n'offre pratiquement que des produits de chez nous. « *Dans notre boutique, 80% de nos références sont locales, c'est vraiment notre optique. On en est les premiers étonnés : je ne m'attendais pas à trouver des produits comme les lentilles, les citrons ou les pois chiches dans le coin. On vend même du kiwi d'Avranches.* » Les produits parcourent en moyenne 50 km pour arriver en rayon.

LE VRAI COÛT DU TRAVAIL

Aujourd'hui, nous voulons remplir nos assiettes d'aliments réalisés avec un savoir-faire artisanal et qui n'ont pas fait des kilomètres. Mais cette qualité a un prix, qui rémunère à sa juste valeur le travail fourni par les agriculteurs et les animaux, et que nous ne payons pas assez souvent. Ces deux commerces en ont fait leur credo. Lucie ne présente que des fromages fermiers : « *Je ne travaille pas avec les laiteries. C'est très bien les grands groupes, mais je pense qu'on a les GMS (grandes et moyennes surfaces) pour vendre leurs produits* ». Elle préfère mettre en avant le travail humain et le respect du bien-être animal :



« *Derrière le fromage, il y a des gens, et des animaux qui travaillent dur. Je trouve important de les mettre en avant.* » Valoriser cet effort passe aussi par la gestion des invendus : pour éviter de jeter, Alexis et Maxime appliquent des ristournes sur les dates courtes de péremption et assemblent des paniers anti-gaspi.

MOINS DE FRAIS D'ACHEMINEMENT

Pour diminuer les coûts, il faut éviter les étapes d'acheminement du produit jusqu'au panier du client. Les producteurs locaux livrent eux-mêmes l'épicerie. « *C'est l'avantage, ils sont souvent de passage sur Avranches et en profitent.* » Lucie traite, elle aussi, en direct avec un maximum d'artisans, notamment ceux de la Manche et un producteur de tommes dans les Pyrénées.

FROMAGERIE CASEUS

Adresse : 4, rue des Fossés

☎ 06 20 28 42 71

🕒 Du mardi au vendredi de 10h à 15h et de 17h à 19h, et le samedi de 8h30 à 13h et de 14h30 à 18h.

🌐 www.fromageriecaseusavranches.fr

📍 Caseus Avranches

📷 fromagerie.caseus

@ contact@fromageriecaseusavranches.fr

LE LOCAL

Adresse : 12, rue Saint-Saturnin

☎ 07 85 88 73 22

🕒 Du mardi au samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 13h

🌐 www.lelocal-avranches.fr

📍 Le Local - Avranches

📷 lelocalavranches

@ contact@lelocal-avranches.fr

Pour les autres fromages, elle travaille avec des affineurs : ils collectent les fromages déjà moulés auprès des fermiers locaux, les affinent et gèrent la logistique transport. « *J'achète un volume assez conséquent qui me permet de ne pas être impactée par les frais de port et de ne pas devoir hausser mon prix de vente.* »

LE CONDITIONNEMENT DURABLE

Les normes d'hygiène empêchent nos deux commerces d'être 100% sans plastique. Alors, ils optent pour des matières recyclées et recyclables, voire compostables. Ils incitent au réemploi des contenants par la vente en vrac et à la coupe. Si le producteur accepte de reprendre et nettoyer ses contenants, les deux commerces lui retournent volontiers ceux que les clients rapportent.

FOIRE AUX PLANTES DU PRINTEMPS, SALON DE L'HABITAT, UN NOUVEAU DÉPART !



Depuis plus de trente ans, la Foire aux Plantes de Printemps de la Société d'Horticulture, associée au Salon de l'Habitat, anime la ville d'Avranches, en début d'année. Ne pouvant plus être accueillies sur la place Carnot, les exposants déménagent dans la Vallée de la Bourdonnière. L'occasion de mieux connaître cet espace remarquable de Saint-Martin des Champs et d'offrir de nouveaux horizons à ces deux manifestations. Le Jardin des plantes quant à lui ne sera pas en reste puisque de nouvelles animations y seront proposées.

La fête du Jardin des plantes n'a pu se tenir depuis 2019 en raison de la réfection de la place Carnot, puis de la crise sanitaire. Cette année, les événements reprennent. Mais la nouvelle configuration de la place Carnot n'est plus adaptée à l'accueil des exposants du Salon de l'Habitat et de la Foire aux Plantes de Printemps. Pour être maintenues, ces deux manifestations sont déplacées dans un nouveau cadre, la Vallée de la Bourdonnière. Si le déménagement les oblige à se réorganiser, il leur ouvre de nouvelles perspectives : le lieu sublime s'accorde parfaitement aux thématiques qu'ils défendent telles que la protection de l'environnement, la rencontre humaine et le bien-être.

FLEURIR LA VILLE ET RECEVOIR DES PRIX

Saviez-vous que la Société d'Horticulture d'Avranches fête ses 180 ans ? Un si bel âge, ça se fleurit ! Depuis 1842, l'association est profondément ancrée dans la vie de la ville : elle organise des conférences, des visites de jardins remarquables, des foires aux plantes au printemps et en automne. Depuis 1994, la foire du printemps est l'occasion de relancer le fleurissement de la ville et de recevoir de bons conseils pour égayer les balcons, les portails ou les petits jardins clos. Ainsi, les habitants pourront préparer le Concours annuel de Fleurissement. La remise des prix du concours de l'an dernier se fera d'ailleurs lors de cette Foire.

UN SITE QUI INVITE À LA BALADE...

« *Le lieu est plus serein, les gens prendront plus facilement le temps, estiment Jean-Claude Suvigny, vice-président, et Patrick Trublet, président de la Société d'Horticulture.* « *Sur la place Carnot, nos exposants étaient serrés et la route, dangereuse.* » Sylvain Cotigny, organisateur du Salon de l'Habitat, a choisi de garder la synergie des deux manifestations et voit aussi des avantages au changement de lieu : « *Les visiteurs peuvent s'y balader et être dans un état plus propice à la découverte, la curiosité et l'échange.* »

...AVEC UN MEILLEUR STATIONNEMENT

« *Sur la place Carnot, le stationnement n'était pas évident et ce n'était pas facile de transporter ses achats, parfois lourds et volumineux, jusqu'aux voitures. À la Bourdonnière, le site sera plus sécurisant.* » ajoute la Société d'Horticulture. Grâce aux parkings aux abords de la vallée, chacun pourra en effet se rendre à la manifestation avec tout le confort nécessaire.

ET LE JARDIN DES PLANTES, ALORS ?

Il n'est pas oublié, bien au contraire ! Le Jardin des plantes reste un point stratégique pour les animations. La municipalité veut y maintenir des événements. Elle est donc en réflexion sur le sujet pour y inscrire d'autres rendez-vous et célébrer ce bel espace autrement.

POINT DE VUE D'EU

ANGÉLIQUE FERREIRA,
conseillère municipale déléguée
aux animations et à l'événementiel.



« *Nous sommes très contents du déménagement de ces animations parce que cela investit Saint-Martin des Champs et montre que tout ne se passe pas que dans le centre d'Avranches. Cela va valoriser de nouveaux espaces que les Avranchinois connaissent moins. Là-bas, il y a du stationnement, de belles infrastructures avec la salle de la Bourdonnière qui est neuve. Puis, il y aura la salle de Saint-Martin qui sera refaite. C'est très bien pour mettre en lumière la commune déléguée.* »



Patrick Trublet

Angélique Ferreira



AUX MUSÉES

DRAGONS, MONSTRES ET CHIMÈRES INVESTISSENT LE SCRIPTORIAL

La licorne a-t-elle toujours été un cheval à corne ? Et la sirène, une princesse des mers ? Les réponses se trouvent au Scriptorial : sa nouvelle exposition est consacrée aux bestiaires d'hier et d'aujourd'hui.

Dans les manuscrits du Mont Saint-Michel, il n'y a pas que des textes minutieusement calligraphiés et des silhouettes de saints. Il y a aussi des créatures fantastiques, monstrueuses ou fabuleuses, qui s'animent autour des textes. De nos jours, licornes et griffons investissent les films, les jeux vidéo... ou les murs des villes. Cet été, ils coloniseront ceux des salles d'exposition temporaire, au Scriptorial et au Musée d'Art et d'Histoire. D'autre part, un parcours urbain se déploiera dans Avranches. Le Jardin des plantes deviendra, lui aussi, le lieu de villégiature de quelques créatures. Au Scriptorial, l'exposition entraîne le visiteur depuis la salle du trésor, où il pourra admirer la diversité de créatures illustrant les parchemins, vers la rotonde où l'attendent des œuvres contemporaines.



Parmi les autres pièces du parcours, certaines proviennent des musées normands ou de monuments historiques tels que la cathédrale de Bayeux ou l'abbaye du Mont Saint-Michel.

DEUX ARTISTES INVITÉS

En écho aux dessins présents dans les manuscrits, deux artistes contemporains présentent leurs œuvres dans la salle rotonde du Scriptorial.

- Codex Urbanus est un street artiste français. Il réinterprète des gravures anciennes en y invitant des chimères. Son style est alimenté par l'enluminure médiévale, l'art de Jérôme Bosch ou de Joann Sfar. Le Scriptorial accueille ses créatures du 9 avril au 4 septembre 2022.

- Olivia Lomenech Gill, artiste d'origine britannique, a illustré le bestiaire des Animaux fantastiques

« On a craqué pour le dragon punk. Il a une splendide chevelure à la Desireless. »

L'équipe du Service Musées et Patrimoine

écrit par J. K. Rowling, auteure de la saga Harry Potter. Elle propose des œuvres spécialement créées pour l'occasion : ses créations seront visibles au Scriptorial du 5 septembre 2022 au 4 mars 2023.

AU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE AUSSI... QUEL BESTIAIRE !

De juin à septembre, le Musée d'Art et d'Histoire accueillera l'exposition « Du pinceau à la cuillère... Quel bestiaire ! » Les collections animalières sont à l'honneur, qu'elles proviennent de tableaux, de mobilier, d'éléments décoratifs ou utilitaires. Là aussi, monstres et dragons se sont faufilés dans les vitrines.

EN BREF

Où ?

Au Scriptorial, au Jardin des plantes, au Musée d'Art et d'Histoire, et dans les rues d'Avranches

Quand ?

Du 9 avril 2022 au 4 mars 2023

Combien ?

Retrouvez les tarifs, et les différentes gratuités accordées, sur www.scriptorial.fr

Et les animations (ateliers, visites guidées, etc.) ?

Voici les rendez-vous à venir.

9 avril de 16h à 16h30 -

Scriptorial : Petits Curieux (un conte pour découvrir un objet du Musée d'Art et d'Histoire, à partir de 5 ans)

14 mai de 18h à minuit -

Scriptorial, Musée d'Art et d'Histoire et Bibliothèque patrimoniale : Nuit des Musées (animations et gratuité pour tous)

Retrouvez le programme d'été qui sera présenté dans le prochain Avranches Magazine.

LE RETOUR DES DIMANCHES GRATUITS

D'avril à septembre, plusieurs animations gratuites ont lieu chaque premier dimanche du mois dans le centre d'Avranches.

Visitez !

L'accès aux musées d'Avranches est gratuit pour tout le monde : les parcours permanents comme les expositions temporaires.

Le Scriptorial (Place d'Estouteville) :

- les 1^{ers} dimanches d'avril, mai, juin et septembre : 10h-13h et 14h-18h
 - les 1^{ers} dimanches de juillet et août : 10h-13h et 14h-19h.
- Dernière entrée : une heure avant la fermeture.

Le Musée d'Art et d'Histoire (Place Jean de Saint-Avit) :

- Les 1^{ers} dimanches de juin à septembre : 10h-12h30 et 14h-18h.
- Dernière entrée : 17h30

Chinez !

De 8h à 18h, sur la place Valhubert, venez chiner : livres, mobiliers, objets de décoration, pièces de collection, etc. sont proposés par une trentaine de professionnels de la brocante mensuelle. Vous souhaitez les rejoindre ? Contactez Ludovic Heslouin au 06 20 50 01 65

Admirez !

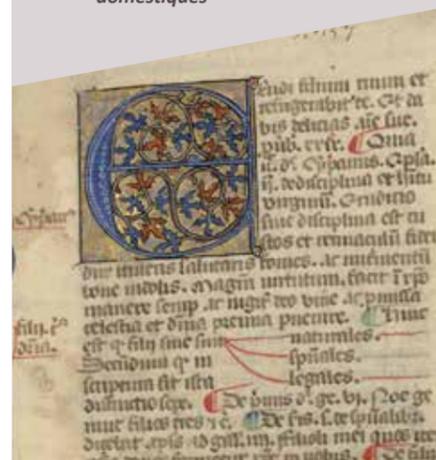
Les Anciennes Voitures de l'Avranchin s'exposent sur la place Littré, de 9h à 12h30.



4 ROTATIONS DE MANUSCRITS PRÉVUES DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Les manuscrits exposés sont rassemblés autour de différentes thématiques.

- Avril, mai, juin 2022 : **la monstrueuse sauvagerie d'ici et d'ailleurs**
- Juillet, août, septembre 2022 : **le monstrueux bestiaire du diable**
- Octobre, novembre, décembre 2022 : **les monstres du ciel et des mers**
- Février, mars, avril 2023 : **les monstres et les animaux domestiques**



EXPOSEZ-VOUS À L'ATELIER BERGEVIN

De juin à septembre, l'atelier Bergevin, situé dans le jardin du même nom, devient une galerie éphémère. Le service des musées et du patrimoine le met gracieusement à disposition des artistes. Il les accompagne également dans la communication autour de leur exposition. Celle-ci peut durer entre une semaine et un mois. L'espace de 30 m² est équipé de cimaises. Le dossier de candidature est à retirer par mail à l'adresse patrimoine@avranches.fr.

Seul engagement : assurer une ouverture régulière. L'été dernier, l'atelier Bergevin a notamment accueilli le Photo-Vidéo-Club de l'Avranchin et les tapisseries de l'artiste licière Agnès Barré-Masurier. « Le lieu est propice à la découverte. De très nombreux visiteurs y viennent naturellement au gré de leur déambulation dans le jardin. Le passage y est régulier donc c'est un espace d'exposition privilégié. » Constance Bohlinger, chargée du service des publics.



1 ENTRÉE GRATUITE

POUR LE SCRIPTORIAL OU LE MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE D'AVRANCHES

Valable en 2022 pour le porteur du coupon et la personne qui l'accompagne. Gratuit pour les moins de 18 ans.

RETOUR EN IMAGES

RÉTROSPECTIVE SEPTEMBRE 2021 - MARS 2022

**VENDREDI 17, SAMEDI 18
ET DIMANCHE 19 SEPTEMBRE**

LES QUARTIERS AVRANCHINAIS EN FÊTE

Fête foraine, petite braderie, marché du terroir, apéro-concert, course cycliste et repas en musique. Encore un succès pour la traditionnelle Fête des quartiers portée par le Comité des Fêtes des quartiers avranchinais, le Vélo Club d'Avranches, Abrin'quart et Bougez avec Avranches !



**DU 30 SEPTEMBRE
AU 10 OCTOBRE**

GRANDS NOMS ET NOUVEAUX TALENTS POUR VIA ÆTERNA

Entre les chants traditionnels corses du Chœur d'hommes de Sartène, la fougue du violoniste Nemanja Radulovic, les sonates interprétées par la pianiste Anne Queffélec et les grands classiques des musiques de films joués par le Romain Leleu Sextet, le programme du festival aura enchanté son public.

DU 1^{er} AU 31 OCTOBRE

LE MONUMENT PATTON DE ROSE VÊTU

En illuminant en rose le monument Patton durant tout le mois d'octobre, la ville d'Avranches a souhaité apporter son soutien aux femmes luttant contre le cancer du sein, à leurs proches qui les accompagnent au quotidien, aux équipes médicales impliquées à leurs côtés et aux chercheurs qui font progresser les traitements et la prise en charge des patients.



MARDI 30 NOVEMBRE

UN ÉLÉMENT DE CHARPENTE MONUMENTAL ASSEMBLÉ EN DIRECT

Sur le parvis de l'église Notre-Dame des Champs et sous les yeux du public, 10 charpentiers et charpentières de l'association Charpentiers sans frontières ont monté un élément de charpente identique à celle du XIII^e siècle de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

**JEUDI 9 DÉCEMBRE
PLANTATION DU CHÊNE
DE LA LAÏCITÉ**

À l'occasion de la Journée de la laïcité à l'École de la République, un Chêne de la Laïcité a été planté dans la cour de l'école Pierre Mendès-France en hommage à Georges Fauvel afin de saluer son engagement en faveur de l'école publique.



**DU 4 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER
AVRANCHES FÊTE NOËL**

Marché de Noël pour les grands et manège pour les petits, bosquet végétal décoré et mis en lumière place Littré, vidéo projection sur la façade de la mairie, illuminations dans les rues et animations festives. Les fêtes de fin d'année ont apporté lumière et chaleur aux Avranchinais.

LUNDI 1^{er} FÉVRIER

LE PREMIER PROJET DU BUDGET PARTICIPATIF 2021 VOIT LE JOUR

Le budget participatif de la commune nouvelle d'Avranches, c'est du concret ! Après un travail de plusieurs mois réalisé en concertation avec les porteurs de projets et les services municipaux, les structures en robinier réparties en plusieurs espaces en fonction de l'âge (de 3 à 14 ans) avec un sol en dalles amortissantes posées sur gazon sont en place dans la Vallée de la Bourdonnière.



SAMEDI 5 MARS

AVRANCHES SOLIDAIRE DE LA POPULATION UKRAINIENNE

Rassemblements citoyens, pavoisement du drapeau ukrainien, appel aux dons, soutien à l'initiative granvillaise et à sa ville jumelle Siret, recensement des propositions des Avranchinais en matière d'hébergement et d'aide matérielle, motion adoptée en Conseil municipal, collecte et acheminement de produits de première nécessité et de fournitures médicales... La ville d'Avranches et ses habitants expriment leur amitié profonde et leur soutien total à la population ukrainienne.



MARCHÉ DU SAMEDI MATIN

Vous le savez déjà, le samedi matin de 8 à 14h, c'est jour de marché à Avranches. Qu'ils soient permanents ou occasionnels, de nombreux exposants proposent tout au long de l'année un beau panel de produits : boucherie, charcuterie, fruits et légumes, crèmerie, grillades, habillement, plantation, décoration, et beaucoup d'autres s'étendent de la place du marché à la place Saint-Gervais, ainsi que la place d'Estouteville.

À Saint-Martin des Champs, c'est le vendredi à partir de 17h que les exposants (boucherie et petite restauration) vous donnent rendez-vous. Les déballeurs du vendredi s'installent à côté du rond-point, rue du Chaussay.

ERRATUM
UNE ERREUR S'EST GLISSÉE DANS LA PRÉSENTATION DE L'AGENCE GUY HOQUET PUBLIÉE DANS LA DERNIÈRE PARUTION. AVEC TOUTES NOS EXCUSES POUR LE DÉSAGRÈMENT OCCASIONNÉ, VOICI LES COORDONNÉES ET LES HORAIRES EXACTS.

GUY HOQUET
 ✉ 13 boulevard du Luxembourg
 ☎ 02 33 58 08 42
 📍 Guy Hoquet L'Immobilier Avranches
 @ avranches@guyhoquet.com
 🕒 Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30.
 Le samedi, de 9h à 12h30 (et de 14h à 17h sur RDV).



AUTOUR DE BÉBÉ

Marion Sollier, responsable de la boutique, et ses vendeuses, vous conseillent sur les articles de puériculture pour le repas, le roulant, la sécurité auto, le bain, le meuble, l'éveil et le jeu. Leur assortiment de vêtements va de la taille préma jusqu'au 4 ans. Le magasin se situe dans la zone commerciale Division Leclerc, entre Planète Vélo et Cash Express.

✉ 9 place Saint-Gervais | 📍 adbb Avranches | 📷 adbb.avranches
 🕒 Du mardi au samedi, de 10h à 19h15. Le lundi, sur rendez-vous.



MAXI ZOO

Depuis le 1^{er} décembre, l'enseigne Maxi Zoo est installée à Avranches. L'animalerie de 425 m² propose tout le nécessaire pour le bien-être des chats, chiens, rongeurs, oiseaux, poissons et basse-cour. Vous avez le choix entre 7200 références pour l'alimentation, l'hygiène, l'amusement et le couchage de vos animaux de compagnie. Le magasin propose également un Toutou Bar et un espace pesée.

✉ Centre Commercial Carrefour, Parc de la Baie | 🕒 Du lundi au samedi, de 9h30 à 19h
 ☎ 02 50 83 51 30 | 🌐 www.maxizoo.fr

INVESTIR POUR L'AVENIR

AIMONS AVRANCHES & SAINT-MARTIN !

Groupe majoritaire

Nous avons décidé de lancer un très ambitieux programme d'investissements pour une ville encore plus agréable à vivre. Pour cela, un plan pluriannuel a été élaboré, conformément au projet que nous avons présenté lors des élections. De nombreux projets vont enfin entrer dans leur phase opérationnelle.

C'est ainsi que l'objectif « Saint-Gervais, quartier cœur de vie » est lancé avec l'amélioration de l'habitat dans le quartier soutenu largement par la Communauté d'agglomération et la Ville. La basilique aussi va bénéficier d'un programme de rénovation considérable sur l'ensemble du mandat. Vous allez voir, dans les prochains mois, la reconstruction de la salle socio-culturelle de Saint-Martin des Champs, la démolition de l'usine à gaz qui laissera place à un jardin, les premières réalisations du budget participatif 2021, la rénovation du stade Clouet pour le mieux-être des utilisateurs, la mise en chantier d'un skate-park moderne et adapté.

La commune nouvelle continue également sa transition écologique : un nouvel espace animé par les jardins familiaux et la Société d'Horticulture va voir le jour dans le XIII^e jardin, au nord du Jardin des plantes. Ce sera un lieu de découverte, de formation des amateurs et de conservation de graines libres de droits.

Nous vous invitons à emprunter le Séebus pour des déplacements urbains facilités : avec l'élargissement à de nouveaux bénéficiaires, un circuit revu et une modification des rythmes de passage, il devrait être encore plus apprécié.

Sachez également que les animations du service des musées sont gratuites pour tous les 1^{ers} dimanches du mois. L'occasion sans doute de voir la nouvelle exposition temporaire au Scriptorial et découvrir ou redécouvrir le Musée d'Art et d'Histoire.

Une actualité troublée.

Soulignons le remarquable élan de solidarité des Avranchinois en faveur des Ukrainiens assiégés par des autocrates pour qui la démocratie est un danger mortel. S'il fallait s'en convaincre, la liberté n'est jamais totalement acquise.

Au printemps 2022, votez !

LE VERBE ET LA RÉALITÉ

AVRANCHES SAINT-MARTIN DES CHAMPS, C'EST VOUS

(Guénaëli HUET, Christophe JARDIN, Régine JONCHERE, Stéphanie LOUCHART, Caroline MARIE, Jean-Paul RANCHIN, Laurence TIRARD).
 avranchesavecvous@gmail.com

Avec le discernement et la modestie qui le caractérisent, le maire délégué de Saint-Martin s'est réjoui des résultats du recensement qu'il attribue « aux décisions prises depuis 2014 », ajoutant même que la progression démographique de certaines communes proches était due à Avranches.

Le verbe n'est pas la réalité.

Les résultats du recensement ?

Selon l'INSEE, l'évolution moyenne de la population est de 0,1%. Il faut rappeler que lorsque les communes de Saint-Martin et d'Avranches étaient séparées, c'est-à-dire avant 2019, le taux de croissance démographique de Saint-Martin était de l'ordre de 4% alors qu'Avranches, à l'image de très nombreuses villes-centre, partout en France, voyait sa population diminuer.

La hausse de 0,1% constatée par l'INSEE pour la commune nouvelle ne fait donc que confirmer la tendance observée depuis plusieurs années, et ne traduit aucune réelle progression démographique.

Les décisions prises depuis 2014 ?

Une augmentation des dépenses de fonctionnement. Un doublement de l'emprunt dont le montant est passé de 8 millions d'euros en 2013 à 16 millions en 2022. Une diminution de l'excédent de fonctionnement.

Ces indicateurs budgétaires sont inquiétants et ne pré-sagent rien de bon pour l'avenir, chacun sachant que l'emprunt d'aujourd'hui est l'impôt de demain.

Récemment, la presse s'est fait l'écho de la mauvaise situation financière d'une collectivité fautive, pour elle, d'avoir suffisamment maîtrisé ses dépenses de fonctionnement après une fusion de communes. En réponse, le maire a estimé qu'il fallait examiner la possibilité d'augmenter les impôts...

Il faut rappeler que les taux d'imposition ont été baissés deux fois à Avranches : c'était en 2006 et en 2013, c'est à dire avant « les décisions prises depuis 2014 ».

Agenda

AVRIL

Brocante

Dimanche 3 avril, 8h-18h
Marchands professionnels
Place Valhubert



Exposition de voitures anciennes

Dimanche 3 avril, 10h-12h
Place Littré



Les petits curieux

Samedi 9 avril, 16h
Animation jeune public
Scriptorial



Rencontre avec Codex urbanus

Samedi 9 avril
Street art
Scriptorial

Salon de l'Habitat et Foire aux Plantes

Samedi 23 et dimanche 24 avril, 10h-18h
Vallée de la Bourdonnière



Cérémonie en souvenir des déportés

Dimanche 24 avril
Square Mainemer, 9h30
Place Littré, 10h

Night & day

Samedi 30 avril
Spectacle des élèves
de l'École des Arts
Hôtel de Ville

Concours de saut d'obstacles

Samedi 30 avril et
dimanche 1^{er} mai
Plaine hippique du Motté

MAI

Brocante

Dimanche 1^{er} mai, 8h-18h
Marchands professionnels
Place Valhubert

Exposition de voitures anciennes

Dimanche 1^{er} mai, 10h-12h
Place Littré



Fête du muguet

Dimanche 8 mai, 8h - 18h
Vide grenier, repas, animations
Vallée de la Bourdonnière

Commémoration de l'armistice de 1945

Dimanche 8 mai
Monument de Saint-Martin, 9h15
Place Littré, 11h30



Nuit des musées

Samedi 14 mai, 16h-minuit
Ouverture gratuite en nocturne
Scriptorial, Musée d'Art et
d'Histoire, Bibliothèque patrimoniale

Concert de l'EVIB

Samedi 14 mai, 20h30
Musique classique
Haras

L'ombre de Tom

Dimanche 15 mai, 11h
Spectacle jeune public
Théâtre.



L'Esc-Halles fait son bilan

Jeudi 19 mai, 14h
Ouvert à tous
Salle Victor Hugo

L'Esc-Halles fait son show

Vendredi 20 mai, 14h
Animations ouvertes à tous
Salle Victor Hugo

Memorial day

Dimanche 29 mai, 10h
Cérémonie patriotique
Monument Patton



ET AUSSI...

Monstres, dragons et chimères... Quel bestiaire !

du 9 avril 2022 au 5 mars 2023
Scriptorial



Du pinceau à la cuillère. Quel bestiaire !

du 2 juin au 30 septembre 2022
Musée d'Art et d'Histoire